



FOCUS SUR BOUVRON

Participez à notre concours photos !



► **Le Conseil municipal s'est doté d'un règlement intérieur !**

Le Conseil municipal d'une commune de 1000 habitants et plus a l'obligation de se doter d'un règlement intérieur qui doit être adopté dans les six mois qui suivent son installation (article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales). C'est désormais chose faite pour la commune de Bouvron depuis le Conseil municipal du 23 juin 2020. Ce règlement intérieur a pour objectif d'organiser et de faciliter le déroulement des séances du conseil municipal.

Le 8 juillet 2020, une modification du règlement intérieur a été adoptée pour la nomination d'un **référént**

vote à bulletin secret. À la lecture de l'ordre du jour du Conseil municipal, un élu aura la possibilité de demander de manière anticipée et anonyme qu'une résolution soit soumise au vote à bulletin secret. Le référent en informera alors le Maire qui devra faire voter le recours au bulletin secret (1/3 des voix seront nécessaires pour procéder au vote à bulletin secret) sur la délibération en question. Ont ainsi été désignés des référents vote à bulletin secret. Le titulaire est Sylvain Malo et le suppléant Jérémy Jeusset.

► **Délégation du Conseil municipal au Maire**

Afin de faciliter l'exécution des décisions, le Conseil municipal a délégué une partie de ses pouvoirs au Maire comme le lui permet l'article L.2122-22 du

Code général des collectivités territoriales.

Pour le détail, voir le PV de la délibération du 23 juin 2020 sur le site internet de la commune : **bouvron.eu**.

► **En chiffres, les indemnités de fonction des élus votées par le Conseil municipal !**

Fonctions	Élus concernés	Pourcentage réglementaire Sur la base de l'indice 1027 FP : 3 889,40 €	Pourcentage voté Sur la base de l'indice 1027 FP : 3 889,40 €	Brut mensuel réglementaire	Brut mensuel voté
Maire	1	51,6 %	42,4 %	2 006,93 €	1 650,00 €
1 ^{er} adjoint	1	19,8 %	19,3 %	770,10 €	750,00 €
Adjoints	5	19,8 %	16,7 %	770,10 €	650,00 €
Élus avec délégation	16*	Jusqu'à 6 %	1,5 %	NC	60,00 €
Autres élus	0	Jusqu'à 6 %	0,8 %	NC	30,00 €
TOTAL	23			6 627,50 €	6 610,00 €

*En septembre 2020, seuls 9 conseillers municipaux sur les 16 sont pourvus d'une délégation.

► **EN BREF,** le Conseil municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'assises lors de sa séance du 23 juin 2020 !

Epidémie de COVID-19

Pour prévenir la propagation de l'épidémie, il convient avant toute chose de respecter scrupuleusement les **gestes barrières** et la **distanciation sociale**. Le **port du masque** dans les lieux clos, et parfois en extérieur, doit être systématique.

Pour vous protéger, vous et vos proches, tenez-vous informé régulièrement de l'évolution de l'épidémie,

notamment au niveau local, en consultant les sites officiels suivants :

ARS : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/>

Préfecture de Loire-Atlantique :

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/>

Santé Publique France :

<https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19>

► Chers Bouvronnaises, Chers Bouvronnais,

Après un été où le pays commence à se reconstruire suite aux impacts de la COVID 19, des signaux positifs sont observés à l'échelle locale : une nette reprise du marché du jeudi matin, avec l'arrivée de plusieurs marchands; la reprise de l'activité associative avec un engagement fort de la municipalité pour que le forum des associations puisse se tenir; le retour en classe de tous les enfants dans les écoles de la commune.

La rentrée est aussi le signe du redémarrage de nos institutions politiques suite aux élections de mars et juin : à l'échelle intercommunale, le Pays de Blain s'est doté d'une présidence dynamique, portant les valeurs de participation citoyenne, d'écoute, de construction collective. L'organe de pilotage du Pays de Blain est composé de deux élus de chaque commune, pour une égalité stricte des voix indépendamment de la population.

À l'échelle de la commune, les agents municipaux ont retrouvé leur effectif normal avec l'arrivée d'un Directeur des Services Techniques et de deux agents aux services techniques. Le tiers-lieu La Minothèque, inauguré fin septembre, se pare d'une identité graphique et se constituera début novembre en association, pour faire perdurer les valeurs de partage de savoirs, savoir-faire et proposer de nombreuses animations. La nouvelle municipalité a également cher-

ché depuis juin à réactiver au plus vite les grands travaux : l'église va prochainement entamer sa rénovation de manière à la rendre étanche ; des travaux sont engagés et bientôt terminés concernant 5 km de routes et 6 km de chemins ; les préparations des travaux sur l'îlot Datin (place de l'Abbé Corbillé) sont en cours de manière à démarrer la déconstruction en janvier.

Les commissions municipales d'élus vont laisser place en novembre aux comités consultatifs composés d'habitants et d'élus. L'objectif est clair : donner à tous un espace de parole, d'échange, de construction de l'avenir de la commune avec les élus à vos côtés. Quelques premiers axes y seront proposés : travailler avec le monde rural et économique, décider concrètement des aménagements de la place de l'Abbé Corbillé, améliorer la signalétique (le bourg et ses entrées, les villages), accompagner les associations en requestionnant ensemble les modalités de subvention, développer les mobilités douces dans le bourg... N'oublions pas non plus les améliorations à conduire en termes de santé, d'actions sociales, d'éclairage, de sécurité.

L'avenir de Bouvron est en train de se dessiner, soyons tous acteurs !



*Emmanuel Van Brackel
Maire de Bouvron*

S O M M A I R E	ACTUALITÉS	2-13
	VIE ÉCONOMIQUE	10
	CADRE DE VIE	14-15
	ÉDUCATION	16-19
	SOCIAL	20-21
	ÉCOLOGIE	22-25
	PATRIMOINE	26-27
	CULTURE	28-29
	VIE ASSOCIATIVE	30-37
	FINANCES	38
	ÉTAT CIVIL	39
	CALENDRIER DES MANIFESTATIONS	40

Magazine de Bouvron

Mairie de Bouvron
12 rue Louis-Guihot - 44130 BOUVRON
Mail : accueil@bouvron.fr
Tél. 02.40.56.32.18
www.bouvron.eu

Tirage : 1700 exemplaires

Directeur de publication : Emmanuel Van Brackel, maire de Bouvron

Rédaction : mairie de Bouvron, Pays de Blain, associations

Photos : mairie de Bouvron, associations

Imprimé avec des encres sans solvant sur papier recyclé
par Imprim'Graph Groupe / Sillon - Savenay



► Vos élus au Conseil Communautaire !

Lors des dernières élections municipales, vous avez aussi élu vos représentants à la Communauté de Communes du Pays de Blain.



Pour rappel, le Pays de Blain est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) réunissant les communes de Blain, Le Gâvre, La Chevallerais et Bouvron.

Compétences

Le Pays de Blain exerce les compétences définies par ses Statuts et n'est compétent qu'à partir du moment où les communes lui ont spécifiquement transféré certaines compétences. Dès lors que les compétences ont été transférées, les communes ne peuvent plus délibérer sur les domaines dévolus au Pays de Blain. Certaines des compétences du Pays de Blain sont **obligatoires et légales** :

- Aménagement de l'espace communautaire tel que le SCoT (schéma de cohérence territoriale) ou les ZAC (zones d'aménagement concerté),
- Développement économique comme la gestion des zones d'activités industrielles

D'autres sont **optionnelles**, c'est-à-dire spécifiquement transférées par les communes :

- Voirie,

Vos élus Bouvronnais au Conseil communautaire



Emmanuel VAN BRACKEL,
Vice-président du Conseil communautaire en charge des finances, marchés publics et contractualisations



Catherine VANSON



Francis BLANCHARD



Laurence LE PENHUIZIC



Jérémie JEUSSET



Corinne RONSIN



Max PIJOTAT

- Équipements sportifs (piscine, stade),
- Logement,
- Environnement tel que le SPANC ou la valorisation des déchets.

Enfin, certaines compétences **facultatives** ont été réservées par les Statuts :

- Transports,
- Actions sociales d'intérêt communautaire comme le RAM (Relais des assistantes maternelles), le CLIC (centre local d'information et de coordination) ou l'orientation pour l'emploi.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site du Pays de Blain : <https://www.pays-de-blain.com/>



Le rapport d'activité du Pays de Blain a été approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 8 juillet 2020.



► La commune lance ses comités consultatifs !

Soyez nombreux à nous rejoindre...



Voté en conseil municipal

Par délibérations des conseils municipaux du 24 juin et du 8 juillet 2020, les élus municipaux ont institué plusieurs comités consultatifs composés d'élus et d'habitants. Ces comités, réglementés par l'article L2143-2 du Code général des collectivités territoriales, auront la charge de réfléchir autour des projets municipaux et de faire des propositions concernant tout sujet d'intérêt communal de leur compétence ; ils rendront également des avis avant le vote du conseil municipal. Le Conseil municipal a également adopté, par délibération du 24 juin 2020, la Charte de fonctionnement de ces comités consultatifs ; cette charte est accessible sur le site internet de la commune : bouvron.eu.

Comprendre la démarche

La création de comités consultatifs s'inscrit dans une démarche de démocratie participative souhaitée par les élus de Bouvron. Ils ont vocation à associer les habitants au processus décisionnel de la commune.

Si vous souhaitez vous investir dans le projet communal, apporter vos idées et vos compétences, déposez votre candidature pour intégrer un comité consultatif !

Le Conseil Municipal veillera à un équilibre et à une diversité dans la composition des Comités consultatifs (élus, non élus, parité, etc.) et délibérera sur les candidatures proposées.

Choisir son comité consultatif

Chaque habitant de Bouvron a la possibilité de candidater pour participer à un ou deux comités consultatifs institués autour de thématiques diverses. Pour ce faire, il suffit d'envoyer votre candidature à l'adresse mail suivante : comites-consultatifs@bouvron.eu ou de la déposer en mairie.



Comité consultatif

ACTIONS SOCIALES ET INTERGÉNÉRATIONNELLES

Réunion bimestrielle sous le pilotage de Laurence LE PENHUIZIC, Adjointe aux Affaires sociales et à la Vie associative



Composition municipale :



Sabine
BAILLERGEAU-STEFFEN



Mercedes
DUFOUR-GATTI



Caroline
GASTARD



Albert
BICHON

Avoir de l'attention pour l'autre dans sa différence et ses besoins est une préoccupation à l'échelle locale. Le comité consultatif actions sociales et intergénérationnelles souhaite s'impliquer pleinement dans les relations entre les habitants de la commune tous âges confondus.

La solidarité et le partage peuvent ainsi être mis en œuvre à travers différents projets relatifs à la vie quotidienne des habitants.

Si l'accompagnement des personnes est déjà une préoccupation sur le territoire par les associations pré-

sentes et soutenues par les dispositifs publics, lors des rencontres citoyennes déjà organisées, des idées ont été exprimées (des espaces de rencontres, de l'entraide aux personnes isolées, le transport solidaire, un espace végétalisé intergénérationnel avec un jardin partagé à proximité de jeux, des habitants référents de village, soutenir l'accès à la culture pour tous...).

Pour compléter, pour améliorer et faire évoluer la dimension sociale de la commune, nous partagerons nos connaissances, nos expériences. Nous allons réfléchir ensemble et participer à une dynamique collective afin de faire émerger et réaliser des actions de proximité.

La politique sociale peut se construire par nous tous, et pour nous tous.



Comité consultatif **CULTURE**

Réunion mensuelle sous le pilotage de Catherine VANSON,
Adjointe à la Culture, au Tourisme et au Patrimoine



Composition municipale :



Gaël
CHARRIAU



Shamy
RAVDJEE



Corinne
REULIER



Corinne
RONSIN



Max
PIJOTAT

Comme le prévoit le projet culturel de la commune de Bouvron établi en 2009 dès la création d'Horizinc, la commission culturelle municipale a notamment pour but de faire d'Horizinc un catalyseur pour la population : un lieu d'expression, de création, de représentations de la culture sous toutes ses formes, apportées par des amateurs, des professionnels, des associations sur le plan communal, intercommunal, régional. C'est aussi un lieu de vie investi par les écoles de la commune et de l'intercommunalité. Par la variété des propositions, la programmation vise à toucher les publics les plus larges ; elle permet l'accès à la culture pour tous.

La programmation se fera aussi dans les autres lieux municipaux : ainsi, avec la création de la Minothèque, des liens étroits et privilégiés doivent maintenant se poursuivre entre Horizinc et la Minothèque.

Le comité s'occupe aussi de mettre en relation et en réseau les différents acteurs locaux et nationaux : accueil de résidence d'artistes et leur accompagnement, retour vers la population, vers les écoles.

Il est également prévu de travailler sur des projets divers pour la commune en lien avec l'aménagement du bourg et la poursuite du Festival de la Paix.

La commission municipale culturelle était jusqu'à présent aidée et ce, depuis plus de 10 ans par des bénévoles bouvronnais (14) qui participaient activement à la programmation municipale, à l'organisation des spectacles et à l'accueil des artistes à Horizinc. Les rencontres se font régulièrement, mais aussi au plus près des spectacles accueillis. Plusieurs réunions sur le sujet du Festival de la Paix sont à prévoir dans l'année.



Comité consultatif **TOURISME ET PATRIMOINE**

Réunion bimestrielle sous le pilotage de Catherine VANSON,
Adjointe à la Culture, au Tourisme et au Patrimoine



Composition municipale :



Mercedes
DUFOUR-GATTI



Armelle
LORIEUX-WOLFF



Sylvain
MALO



Corinne
RONSIN



Xavier
SAMZUN



Max
PIJOTAT

Ce comité consultatif aura pour objectif de poursuivre les activités de la commission patrimoine pour les Journées du Patrimoine et étudier toutes nouvelles possibilités de développement et de promotion du patrimoine bouvronnais.

En lien le Pays de Blain (CCRB) et l'office de Tourisme intercommunal, le comité consultatif Patrimoine aura également pour ambition la mise en œuvre d'activités visant à développer le tourisme local.



Comité consultatif **ÉCOLOGIE**

Réunion mensuelle sous le pilotage de **Jérémy JEUSSET**,
Adjoint à l'Écologie et aux Mobilités



Composition municipale :



Sabine
BAILLERGEAU-STEFFEN



Gaël
CHARRIAU



Caroline
GASTARD



Armelle
LORIEUX-WOLFF



Max
PIJOTAT



Emmanuel
ROUILLE



Xavier
SAMZUN

Le comité consultatif Écologie est le lieu d'échange privilégié pour construire collectivement une commune plus respectueuse de son environnement naturel.

Elle est transverse du fait que de nombreuses activités humaines impactent l'environnement, et à ce titre, nous devons rester attentifs et à l'écoute des actions qui seront menées dans le cadre des autres commissions (vie associative, cadre de vie, actions sociales...). Nous abordons par exemple le sujet des déchets, des modes de déplacement, de l'alimentation, de la consommation énergétique, et encore bien d'autres sur lesquels nous recherchons ensemble les actions

concrètes à mener afin que notre impact soit bénéfique pour notre planète, pour les générations futures et actuelles.

La transition écologique est en marche au niveau local mais aussi au niveau national par l'intermédiaire des lois et règlements qui entreront progressivement en vigueur dans les années à venir. Nous devons accompagner leur application afin que chacun puisse agir à son niveau et comprendre ces nouvelles dispositions.

Si vous voulez participer, rejoignez-nous, chaque action compte, chaque volonté peut "préserver des montagnes".



Comité consultatif **COMMUNICATION**

Réunion mensuelle sous le pilotage de **Clotilde SHAMMAS**,
Adjointe aux Affaires scolaires et à la Communication



Composition municipale :



Maud
BORE



Caroline
GASTARD



Gaël
CHARRIAU



Armelle
LORIEUX-WOLFF

Le Comité consultatif Communication a pour objectif de faire de la communication de la commune un véritable travail d'équipe entre élus d'abord mais en associant également tous les habitants intéressés par cette question. Il aura pour mission de faire connaître et valoriser les initiatives et actions locales et d'informer au mieux la population de l'ensemble des dispositifs mis à leur disposition ainsi que des temps forts de la commune.

Le comité consultatif communication dispose de plusieurs outils ou médias permettant de transmettre les informations aux Bouvronnais.

Bouvron a la chance de s'être doté d'un magazine municipal trimestriel très riche et très apprécié des bouvronnais. Ce comité aura pour première mission de réfléchir au renouveau de ce magazine, tant sur

la forme (graphisme), que sur le fond (créations de nouvelles rubriques). Quelques idées de rubriques récurrentes nouvelles émergent (notamment destinées à la jeunesse bouvronnaise) que les élus sont impatients de partager; de plus, les élus souhaiteraient également connaître les envies et besoins des habitants de Bouvron. Pour alimenter ce magazine, sont mis en place des correspondants au sein de chaque comité consultatif de la commune.

La commune doit également être présente sur internet et les réseaux sociaux. Le comité consultatif Communication permettra de réfléchir à cette communication numérique.

Il a aussi la charge d'organiser les événements et cérémonies officielles de la ville. Le format des événements non protocolaires pourra être réfléchi en réunion.



Comité consultatif **VIE ASSOCIATIVE**

Réunion mensuelle sous le pilotage de Laurence LE PENHUIZIC, Adjointe aux Affaires sociales et à la Vie associative



Composition municipale :



Murielle
LECLERC



Sylvain
MALO



Shamy
RAVDJEE



Xavier
SAMZUN

Le comité consultatif Vie associative sera l'occasion de penser au tissu associatif de Bouvron connu pour son dynamisme et son nombre important. La commune s'implique dans l'aide et le soutien des associations mais pour plus d'efficacité et de cohérence, le comité sera source d'idées et de réflexions.

Il favorisera la connaissance des différentes associations et contribuera aussi à plus d'échange pour une mise en commun des ressources, des idées, des pratiques et des moyens. Une commune sportive et culturelle nécessite un partage et une réflexion pour se projeter dans l'avenir.



Comité consultatif **AFFAIRES SCOLAIRES**

Réunion trimestrielle sous le pilotage de Clotilde SHAMMAS, Adjointe aux Affaires scolaires et à la Communication



Composition municipale :



Mercedes
DUFOR-GATTI



Emmanuel
ROUILLE

Ce comité consultatif a pour objectif d'élargir la réflexion autour des affaires scolaires et périscolaires à tous les acteurs de la société civile directement concernés : cela concerne les animateurs et encadrants, les enseignants, les parents d'élèves mais également les enfants eux-mêmes. L'un des projets de ce comité consultatif serait d'impliquer les différents acteurs au niveau du projet éducatif afin d'améliorer la qualité de l'offre éducative aux familles, apporter de nouvelles idées sur le

fonctionnement, échanger sur des valeurs éducatives communes à mettre en place. Ce comité pourra également travailler au pilotage et à l'animation du Conseil Municipal des Enfants (CME). Il pourrait également permettre, si le besoin s'en fait sentir auprès des parents, d'organiser des rencontres plus fréquentes autour du périscolaire et du temps méridien. En lien avec le Comité consultatif Communication, il peut être l'occasion d'associer les élèves au magazine municipal trimestriel par la création de rubriques plus spécifiquement destinées à la jeunesse. Ce comité consultatif pourrait également accueillir des élèves élus au CME ou d'autres enfants désireux de participer.



Comité consultatif **RURALITÉ**

Réunion trimestrielle sous le pilotage de Jacques POUGET, Adjoint aux Bâtiments publics et à la Ruralité



Composition municipale :



Murielle
LECLERC



Sylvain
MALO



Shamy
RAVDJEE



Xavier
SAMZUN

Ce comité consultatif a pour but de mettre autour de la table la pluralité d'agriculteurs présents sur le territoire, pour évoquer ensemble des sujets qui les

concernent, comme l'état des chemins ruraux, les relations avec les habitants, la promotion de l'agriculture de manière générale.



Comité consultatif **VIE ÉCONOMIQUE**

Réunion trimestrielle par **Corinne RONSIN**,
conseillère municipale déléguée à la Vie économique locale



Composition municipale :



Maud
BORE



Albert
BICHON

Le comité consultatif Vie économique a pour but de pouvoir mettre autour de la table les artisans, commerçants, auto-entrepreneurs de la commune, les élus, des habitants intéressés par cette thématique. Elle participe à la stratégie globale de développement économique de la commune, à la réflexion sur les demandes d'installations de nouveaux commerces.

Elle peut aussi venir en appui des manifestations organisées dans la commune (Téléthon) et l'organisation du marché. Enfin, elle permet de faire des retours sur des problématiques concrètes : stationnement, signalétique, communication...

Le domaine économique étant une compétence communautaire, l'objectif est aussi de faire le lien avec l'échelon communal sur les actions mises en œuvre par le Pays de Blain (arrivée d'un animateur économique, mise en place d'actions à l'échelle du Pays de Blain, déclinées sur chaque commune, etc.).



Comité consultatif **FINANCES**

Réunion trimestrielle sous le pilotage de **Francis BLANCHARD**,
1^{er} adjoint délégué au Cadre de vie, à l'Urbanisme, aux Voiries
et Réseaux, ainsi qu'aux Finances



Composition municipale :



Murielle
LECLERC



Jacques
POUGET

Le Comité consultatif Finances aura pour mission d'examiner les questions liées au budget et aux finances de la commune.

Rôle pivot dans la réflexion budgétaire, le Comité a une vision globale et stratégique au plan financier et

économique dans le respect des exigences municipales. Il apporte des éléments de réflexion au Maire lors de la préparation du budget qui traduit les orientations souhaitées pour la commune.

Parmi ses compétences, on trouvera notamment l'élaboration annuelle de la politique budgétaire de la commune et la recherche des différentes sources de financement.



Comité consultatif

CADRE DE VIE ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG

Réunion mensuelle sous le pilotage de **Francis BLANCHARD**, 1^{er} adjoint délégué
au Cadre de vie, à l'Urbanisme, aux Voiries et Réseaux, ainsi qu'aux Finances



Composition municipale :



Sylvain
MALO



Catherine
VANSON



Thierry
MENOIRE



Xavier
SAMZUN



Albert
BICHON

Le Comité consultatif Cadre de vie et Aménagement du centre bourg est un organe d'écoute, d'échange et de proposition entre élus municipaux et la société civile. Il pourra être amené à formuler des avis sur

les grands projets (comme le PLUih), les nouveaux aménagements du centre bourg, la rénovation et l'entretien des équipements communaux (bâtiments, voirie, réseaux...).

► Les autres commissions municipales composées exclusivement de conseillers municipaux



La Commission d'Appel d'Offres



Francis
BLANCHARD



Caroline
GASTARD



Max
PIJOTAT



Jacques
POUGET



Shamy
RAVDJEE



Murielle
LECLERC

Pour rappel, la commission d'appel d'offres est un organe obligatoire de la commune et fortement réglementée par la législation. Son rôle est la passation des marchés publics dont les procédures diffèrent en fonction des montants de dépense en jeu.



Lors du Conseil municipal en date du 24 juin 2020, les membres élus de cette commission ont été désignés sur proposition de liste: M. BLANCHARD (Titulaire), M^{me} GASTARD (Titulaire), M. PIJOTAT (Titulaire), M. POUGET (Suppléant), M. RAVDJEE (Suppléant) et M^{me} LECLERC (Suppléante). La Commission d'appel d'offres s'est notamment réunie pour attribuer les marchés de travaux de l'église Saint Sauveur.



La Commission Urbanisme



Francis
BLANCHARD



Jacques
POUGET



Clotilde
SHAMMAS



Corinne
REULIER



Albert
BICHON



Thierry
MENOIRET



Par délibération du 8 juillet 2020, le Conseil municipal a nommé les membres de la Commission Urbanisme. Celle-ci est composée de M. Francis BLANCHARD, M. Jacques POUGET, M^{me} Clotilde SHAMMAS, M^{me} Corinne REULIER, M. Albert BICHON, M. Thierry MENOIRET.

La Commission Urbanisme a pour mission d'étudier les projets d'urbanisme déposés par les particuliers (permis de construire, déclaration préalable, etc.).

Vie économique



En bref, voté en conseil municipal

Le 23 juin 2020, le Conseil municipal a approuvé la conclusion d'un nouveau bail précaire d'un an pour la Microbrasserie de Bouvron pour un loyer mensuel de 420 €.

Le même jour, il a également voté la conclusion d'un nouveau bail précaire d'une durée d'un an avec la société La Publerie pour un loyer mensuel de 414 €.

Désignation des représentants pour les organismes extérieurs



Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique

Délégués titulaires :

Max PIJOTAT et Francis BLANCHARD

Délégués suppléants :

Emmanuel VAN BRACKEL et Corinne RONSIN



Atlantic'eau (Collège électoral Région de Blain)

Délégué titulaire : Gaël CHARRIAU

Délégué suppléant : Emmanuel VAN BRACKEL



Loire Atlantique Développement

1 siège d'administrateur : Francis BLANCHARD



Syndicat Cher Don Isac

Délégué titulaire : Jacques POUGET

Délégué suppléant : Jérémy JEUSSET



Syndicat du Bassin Versant du Brivet

Délégué titulaire : Jérémy JEUSSET

Délégué suppléant : Jacques POUGET

Association de l'école privée Saint Sauveur

Déléguée titulaire : Clotilde SHAMMAS

Déléguée suppléante : Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN

Conseil d'école de Félix Leclerc

Le représentant du Maire : Clotilde SHAMMAS

1 conseiller municipal : Mercedes DUFOUR-GATTI



Association de gestion du restaurant scolaire Les Petits Palais

Déléguées titulaires :

Clotilde SHAMMAS et Gaël CHARRIAU

Délégués suppléants :

Albert BICHON et Emmanuel ROUILLE



Association ATRE

Déléguée titulaire : Laurence LE PENHUIZIC

Déléguée suppléante : Mercedes DUFOUR-GATTI



Association AIRE

Interlocuteur privilégié : Jérémy JEUSSET



Association Vivre à domicile

Représentante : Caroline GASTARD



Association ADAPEI

Représentante : Mercedes DUFOUR-GATTI (remplée par Catherine VANSON en cas d'absence)



Association BRUED

Représentant : Emmanuel VAN BRACKEL

Logis de la Petite Forêt

Déléguée titulaire : Corinne RONSIN

Délégué suppléant : Max PIJOTAT



CIAPH (Commission accessibilité intercommunale)

Représentante : Armelle LORIEUX-WOLFF



CCRB (Commission d'attribution des places en micro-crèches)

Représentante : Caroline GASTARD

Conseil d'exploitation de la redevance incitative

Représentant : Jérémy JEUSSET

Défense nationale et Anciens Combattants

Correspondant : Jérémy JEUSSET



Correspondant : Max PIJOTAT

Sécurité routière

Correspondant : Sylvain MALO



Polleniz

Correspondant : Emmanuel ROUILLE

► De nouveaux agents municipaux à la commune

Suite à plusieurs départs, nous avons récemment recruté de nouveaux agents pour les services municipaux. Deux nouvelles personnes ont rejoint l'équipe des services techniques de la mairie, tandis que deux nouvelles ATSEM apportent leurs compétences au service des élèves de l'école maternelle Félix Leclerc.

Des nouveaux agents au Service Technique

↳ Antoine GUERLOU, Directeur des Services Techniques



Antoine GUERLOU est le nouveau Directeur des Services Techniques de la commune depuis le 17 août 2020. Âgé de 31 ans, cet ingénieur d'origine toulousaine a posé ses valises dans notre région il y a environ 5 ans. Après sa formation d'ingénieur industriel suivie à Grenoble, il a tout d'abord travaillé dans le privé dans le secteur de l'aéronautique, l'hydroélectrique et le nucléaire pendant environ 6 ans. Attiré par les infrastructures et les projets de la commune, notamment la station d'épuration « Les Landes de la Noë » et le futur aménagement du Bourg suite à la déviation de la RN 171, il dépose sa candidature et son profil fait mouche.

Riche de ses précédentes expériences, il se voit aujourd'hui confier les missions de Directeur des Services Techniques regroupant le management de l'équipe composée de 12 personnes œuvrant en voirie, bâtiment, espaces verts, assainissement, travaux, entretien... Il a également la gestion des projets municipaux en lien avec les différents prestataires et les élus ainsi qu'un rôle d'interface avec les habitants.

« Je me réjouis d'être intégré à cette équipe dynamique et accueillante et d'avoir un panel de projets diversifiés et intéressants ».

↳ Mickaël RAGUET, Adjoint Technique Territorial

Mickaël RAGUET a rejoint l'équipe en tant qu'adjoint technique territorial le 1^{er} septembre 2020.

Âgé de 33 ans, ce bouvronnais a un bagage de 14 années comme paysagiste à La Chevallerais. Il connaît très bien le territoire communal et les alentours puisqu'il est également pompier volontaire depuis 17 ans.

Suite à la vacance de poste sur la commune, Mickaël RAGUET n'a pas hésité à postuler. Il se voit donc attribuer des missions de voirie, de busages, d'entretien de la signalétique, mais aussi diverses missions en fonction des besoins.



Deux nouvelles ATSEM pour les enfants de la maternelle Félix Leclerc



↳ Magalie LE MEUNAHEZE, nouvelle ATSEM de la classe d'Isabelle VILAIN

Magalie LE MEUNAHEZE, âgée de 38 ans, travaille depuis 13 ans avec les enfants et est aujourd'hui Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) à l'école publique Félix Leclerc. Cette ancienne auxiliaire de vie scolaire et animatrice a fait de nombreux remplacements en tant qu'ATSEM. D'origine bretonne, elle a souhaité postuler à Bouvron pour s'installer dans notre région. Après avoir rejoint les rangs de l'équipe début mars 2020, juste avant la période de confinement, elle effectue sa première rentrée à Bouvron où elle a déjà pris ses marques.

« Ce qui m'a attiré ici c'est l'école, sa réflexion autour de l'adaptation aux enfants, son bâtiment, ça a été un réel moteur dans ma décision. »

↳ Patricia FOUASSON, une nouvelle ATSEM suite à l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle à la rentrée 2020-2021

Patricia FOUASSON, âgée de 45 ans est la nouvelle ATSEM, Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles, employée par la Commune. Œuvrant dans le milieu de la petite enfance depuis 25 ans, successivement garde d'enfants à domicile, aide de vie scolaire pour les enfants en situation de handicap ou animatrice puis ATSEM, Patricia a donc pris ses fonctions à l'école Félix Leclerc à la rentrée.

« Après avoir longtemps travaillé dans des grosses collectivités citadines, j'ai fait le choix de Bouvron pour découvrir un fonctionnement plus à taille humaine. De plus, l'équipe éducative est vraiment sympathique, c'est agréable de travailler avec un bon état d'esprit! »



► Le réaménagement du centre-bourg au cœur des préoccupations de la nouvelle équipe municipale

La réhabilitation du centre-bourg est au cœur des réflexions de la commune depuis plusieurs années. La déviation étant désormais parfaitement opérationnelle, ce projet va pouvoir progressivement se concrétiser, toujours en concertation avec les habitants et commerçants de la commune.

Déclassement et travaux sur l'ancienne RN 171

La RN 171 traversant le centre-bourg sera prochainement déclassée pour devenir une route communale. Ce déclassement fait suite à la mise en service de la déviation et sera concrétisé par un arrêté municipal qui devrait intervenir à l'automne 2020. Préalablement, la réfection de l'ancienne RN 171 sur ses portions Nord et Sud (rond-point vers école publique et fromagerie vers rond-point) doit avoir lieu **à l'automne 2020**. Les travaux sont intégralement pris en charge par la DREAL. Les travaux sur le tronçon central de l'ancienne RN sont différés dans l'attente des nécessaires travaux sur les réseaux d'eau (mise en séparatif eaux pluviales/eaux usées).

Rencontre avec les différents partenaires du projet

Le 2 juillet 2020, les élus ont rencontré les différents partenaires, le cabinet d'architecte TICA et le groupe CISN. **La démolition de l'îlot Datin se profile à l'horizon 2021**. Portée techniquement par le cabinet TICA avec l'appui d'une société spécialisée, la démolition, étude comprise, pourrait prendre jusqu'à 8 mois. Les travaux de déconstruction sur la place de l'abbé Corbillé devraient donc concrètement durer 14 semaines.

Lors de cette réunion, la nécessité de disposer d'une surface commerciale de 250 m² dans le futur bâtiment a été exprimée, de manière à pouvoir accueillir une supérette.

Appel à Manifestation d'Intérêt auprès du Département

La Commune a déposé auprès du Département un dossier d'Appel à Manifestation d'Intérêt le 15 septembre dernier. Ce dossier pourrait permettre l'obtention de différentes subventions départementales pour aider au financement de divers projets, et notamment celui de la réhabilitation du centre-bourg.

Saisine de l'ANCT

 Par délibération du Conseil Municipal du 8 juillet 2020, les élus ont décidé de saisir le Préfet pour solliciter l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires sur le projet de restructuration du centre-bourg de la commune. Cette saisine ne s'accompagne d'aucun engagement financier mais vise à formuler officiellement un intérêt pour un suivi par une institution qui proposera des modalités d'intervention et d'accompagnement. Les élus ont en effet jugé que la complexité d'un tel projet nécessitait d'obtenir des accompagnements tant sur le plan financier, que logistique et d'ingénierie.

Création du Comité consultatif Cadre de vie et poursuite de la réflexion avec les habitants et commerçants

 Lors du Conseil municipal du 8 juillet 2020, les élus ont entériné la création du Comité consultatif Cadre de vie. À cette occasion, **Monsieur le Maire a rappelé l'importance de donner la parole aux citoyens et d'échanger sur les projets structurants comme la réhabilitation du centre bourg**.

Ce comité consultatif sera présidé par Francis BLANCHARD, 1^{er} adjoint, et composé des élus suivants : M^{me} Catherine VANSON, M. Xavier SAMZUN, M. Thierry MENORET, M. Albert BICHON, M. Sylvain MALO.

Si vous souhaitez poursuivre la démarche participative sur le projet de rénovation du cœur de bourg, n'oubliez pas de déposer votre candidature à l'adresse mail suivante : comites-consultatifs@bouvron.eu!



► Dessine-moi ton Bouvron ! A ton crayon !

Tu le sais peut-être déjà mais le bourg de Bouvron va connaître de nombreuses transformations dans les années à venir. En effet, le cœur de bourg, et notamment la place de l'abbé Corbillé, va être entièrement réaménagé.

Tu aimes dessiner et faire appel à ta créativité ?

Dessine le futur cœur de ville de Bouvron !

Pour cela, voici quelques éléments indispensables que tu devras inclure dans ton dessin :

- Une église
- Un espace végétal (des arbres, des buissons, des fleurs...)

Maintenant, place à ton imagination !

Dépose ta création au **format A4** à la mairie (à l'attention du service communication).



N'oublie pas de laisser tes **nom, prénoms, adresse et âge** au dos de ton dessin.

Chaque trimestre, le jury sélectionnera un dessin qui sera publié dans le prochain magazine !

Voici pour t'inspirer la photo de l'actuelle place !



Règlement du concours

Le règlement de ce concours photo est disponible sur le site internet de la commune : **bouvron.eu**.

Merci d'en prendre connaissance, toute participation impliquant l'acceptation de ce règlement.

Le concours est ouvert jusqu'au 31 août 2021.

Voici les différentes catégories du concours :

- 6 à 8 ans
- 9 à 11 ans
- 12 à 15 ans

► La commercialisation des lots de l'écoquartier se poursuit

Le 1^{er} juillet 2020, les élus ont rencontré les constructeurs afin de faire un point de situation sur la commercialisation des lots de l'écoquartier.

Actuellement, 3 lots ont trouvé acquéreur sur terrain libre de constructeur et 2 projets sont en cours



avec la société Berthelot. Une majorité des lots libres de constructeurs est déjà sous option, c'est-à-dire que des personnes sont intéressées et lancent une consultation avec un constructeur ou un architecte. En complément, 10 lots étaient déjà pourvus pour des logements locatifs sociaux.

Une campagne publicitaire a été lancée à la rentrée 2020, et **de premiers travaux auront lieu dès l'automne.**

Le site a été fauché par les services techniques de la mairie en juillet 2020 et des équipements publics vont prochainement être installés (portillons individuels et bancs).

► De nombreuses activités estivales à L'île aux castors !

Pendant les vacances d'été, l'ALSH « L'île aux castors » a accueilli 87 enfants les 4 semaines de juillet et la dernière semaine d'août 2020.

Effectif réduit pour cause de contraintes sanitaires

Contrairement à l'an passé, nous avons été contraints de modifier notre organisation suite à l'épidémie du Covid-19 afin de garantir le respect des gestes barrières et la distanciation sociale. En effet, le Conseil municipal a réduit la capacité d'accueil à **28 enfants** contre 36 habituellement et les 2 séjours proposés ont été remplacés par des stages sans hébergement.

Un programme varié pour le plaisir de tous !

Un programme complet et varié a été proposé aux enfants par l'équipe d'animateurs permanente sur les thématiques suivantes :

- « Les 4 éléments »
- « La semaine des défis »
- « Les Beaux-Arts »
- « La folie des jeux ».

Différentes animations ont été proposées comme la réalisation d'expériences scientifiques sur les volcans et l'eau, des grands jeux, un escape game organisé par les animateurs, la réalisation d'une fresque avec des matériaux de récupération, les jeux de société comme le Monopoly revisité en utilisant les rues et bâtiments bouvronnais.



L'accueil de loisirs en chiffres :

580 réservations
87 enfants accueillis
25 jours d'accueil
Une moyenne de 23 enfants par jour



Des stages sportifs sans hébergement

Parallèlement aux activités de l'accueil de loisirs, les 2 stages proposés en juillet ont été très appréciés par les jeunes. Ils ont pu découvrir de nouvelles activités proposées sur le territoire.

- 1 stage de 3 jours, du 15 au 17 juillet, pour 12 enfants de 8 à 10 ans au centre équestre de Blain
- 1 stage inter-centre de 3 jours, du 7 au 9 juillet, pour 5 enfants bouvronnais de 9 à 12 ans à la base nautique de Nozay avec l'accueil de loisirs de la Chevallerie et l'association CSC Tempo pour faire du téléski et du paddle.

En bref, voté en conseil municipal

- Création d'un poste d'adjoint d'animation par délibération du Conseil municipal du 24 juin 2020 : Philippine FRANCOIS est titularisée pour seconder Sophie DAVID en qualité de Directrice de l'ALSH.
- Validation des tarifs des stages sans hébergement pour l'accueil de loisirs mais également de la capacité d'accueil et des dates d'ouverture estivales.

► Le Conseil Municipal des Enfants a enfin pu se remettre au travail !

Huit enfants élus au Conseil Municipal des Enfants se sont réunis le mercredi 9 septembre 2020 de 10 h 00 à 12 h 00. La réunion s'est déroulée entre la Maison des Associations et le Parc de la Minoterie sous l'animation de Céline REVEILLERE, agent en charge des affaires scolaires, de Clotilde SHAMMAS, adjointe référente et Emmanuel ROUILLE, conseiller municipal.

Après plusieurs mois sans se retrouver en raison des conditions sanitaires, les élus du CME ont relancé divers projets restés en suspens, et notamment l'installation de divers équipements au Parc de la Minoterie.

Cette réunion du 9 septembre a été l'occasion pour les enfants de commencer à choisir les nouvelles installations du Parc, parmi lesquelles une tyrolienne, des tables de pique-nique et des buts de foot. Un budget d'environ 8000 € est consacré à ces équipements, subventionnés par le Pays de Blain à hauteur de 2350 €. Les élus du CME ont donc dû faire quelques calculs, et ainsi apprendre à respecter un budget.

Lors du prochain conseil municipal des enfants, les jeunes conseillers bouvonnais devront passer au vote ! Puis, il restera encore à commander les nouveaux équipements

et à les installer dans le Parc de la Minoterie. Tous les enfants bouvonnais (et les adultes) devraient pouvoir profiter de ces nouveautés au printemps 2021...



En haut, de gauche à droite : Léo, Clarisse, Jade et Théo
En bas de gauche à droite, Malo, Marius, Thelma et Noan



Les élus du CME en plein travail...

► Les écoles ont fait leur rentrée !

Le 1er septembre, ce sont 372 écoliers qui ont pu reprendre le chemin de l'école avec beaucoup d'envie !

Cette rentrée s'est déroulée sous le soleil, dans le respect du protocole sanitaire de l'Éducation nationale et la poursuite de l'apprentissage des gestes barrières.

La rentrée des classes en chiffres

Élèves inscrits à l'école publique Félix Leclerc : **241**

Dont **87** en maternelle et **154** en élémentaire

Élèves inscrits à l'école privée Saint Sauveur : **131**

Dont **46** en maternelle et **85** en élémentaire

Rentrée scolaire à l'école Saint Sauveur

L'équipe enseignante de l'école Saint Sauveur est répartie en 2 classes de maternelle et 4 classes en élémentaire :

- En TPS-PS-MS, Annabelle BAUCHEREL et Sophie RAIMBAUD, ASEM
- En MS-GS, Claire DELGADO (lundi, mardi) et Rozenn ANGOT (jeudi, vendredi) aidées par Sylvie BOUTEILLÉ, ASEM
- En CP-CE1, Isabelle MEIGNEN
- En CE1-CE2, Sandrine BIDAUD
- En CE2-CM1, Gwénola MÉRIAN (lundi, mardi, jeudi) et Virginie GUILLET (vendredi)
- En CM1-CM2, Clotilde BESLÉ-RETOURS (lundi, mardi, vendredi) et Claire DELGADO (jeudi, décharge de direction)

L'enseignante spécialisée de l'école se prénomme Alexandra MATHURIN. L'équipe se compose également de Maud LEPAROUX, agent d'éducation et Nadia OLIVIER, agent de restauration. Clotilde BESLÉ-RETOURS assure la Direction de l'école (décharge le jeudi).



Rentrée des classes à l'école Félix Leclerc

La rentrée à l'école Félix Leclerc a été marquée par l'ouverture d'une nouvelle classe en maternelle. Le Conseil municipal du 24 juin 2020 a donc décidé la création d'un nouveau poste d'ATSEM.

L'équipe enseignante et éducative se compose de :

- Classe 1 : PS-MS-GS : Isabelle VILAIN et Magalie LE MÉNAHÈZE (ATSEM)
- Classe 2 : PS-MS-GS : Hélène MILLET (mardi, jeudi et vendredi), Anaëlle GRAIN (lundi) et Patricia FOUASSON (ATSEM)
- Classe 3 : PS-MS-GS : Laure FRAPPESAUCE et Valérie SUTEAU (ATSEM)
- Classe 4 : PS-MS-GS : Céline ROJOUAN et Véronique FILLAUDEAU (ATSEM)
- Classe 5 : CP : Thierry PAITEL (lundi et mardi) et Laurence CATALAN (jeudi et vendredi)

- Classe 6 : CE1 : Anaïs CONRAUX
- Classe 8 : CE1-CE2 : Séverine ROUY
- Classe 9 : CM1 : Emilie BODET et Laurence CATALAN
- Classe 10 : CE1-CE2 : Nicolas TUAL
- Classe 13 : CM1-CM2 : Anne-Claire PENN et Anaëlle GRAIN
- Classe 14 : CM2 : Cécile CHEVAL

Thierry PAITEL assure les fonctions de Directeur de l'école (jours de décharge les jeudi et vendredi). L'école accueillera également Béatrice Sébille-Chauvet et Virginie Gosset, titulaires remplaçantes. Les AESH permettent l'accueil d'enfants en situation de handicap. Elles sont trois cette année ; il s'agit de Bérangère ORAIN, Véronique HIGELIN et Séverine DURAND. L'école Félix Leclerc accueille également Alexane SEZNEC en service civique universel.



Une belle année scolaire aux élèves et aux enseignants !

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2021-2022

Pour les enfants nés en **2018**, les inscriptions pour leur rentrée en Petite Section à l'école publique Félix Leclerc doivent se faire **à partir du 4 janvier 2021**.

Veillez vous présenter en MAIRIE muni des documents suivants :

- Copie de la carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant ou document attestant des vaccinations obligatoires de l'enfant
- Demande de dérogation validée par la Mairie si vous êtes résidents dans une commune extérieure

► Le CCAS, interlocuteur privilégié en cas de difficultés

Nous ne sommes pas à l'abri d'une situation compliquée dans notre parcours de vie et dans ce cadre, tout un chacun peut solliciter l'intervention du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Les communes de plus de 1 500 habitants sont dotées d'un CCAS afin d'accueillir et de répondre aux demandes des habitants.



Rôle du CCAS

L'intervention du CCAS nécessite une connaissance des différents dispositifs de droit commun pour apporter une réponse au plus juste des besoins de la famille, de la personne isolée, de la personne âgée ou en situation de handicap...

Dès l'accueil, il s'agit de prendre en compte la situation singulière de chacun. Christine BOUCHET, agent d'accueil de la mairie, collecte alors les informations nécessaires pour pouvoir proposer au demandeur une réponse adaptée et aidante. Comme sur de nombreux sujets, l'agent veille à maintenir une discrétion lors de l'accueil des personnes. La présentation des situations aux membres du CCAS est anonyme.

Le CCAS accompagne la personne dans ses démarches et l'oriente si nécessaire vers les structures compétentes (assistante sociale de l'Espace Départemental des Solidarités de Blain, associations caritatives de proximité...).

Le CCAS peut répondre de manière réactive à des soucis financiers par exemple, fournir des aides alimentaires d'urgence (bon d'achat) qui peuvent se décider rapidement en accord avec l'adjoint aux affaires sociales.

Face à une situation plus complexe, le CCAS se réunit pour étudier et répondre aux demandes financières plus conséquentes mais aussi pour envisager avec la personne un accompagnement adapté.

Le CCAS est doté d'un budget annuel de 6 000 € qui se répartit en aides alimentaires, prise en charge de factures d'électricité, de gaz et d'eau, de factures de cantine...

Le CCAS en chiffres

Un budget annuel de 6 000 €
8 membres, dont 4 conseillers municipaux et
4 représentants d'association
1 président, le Maire de la commune

Réunions et composition du CCAS

Les réunions du CCAS seront trimestrielles et peuvent être plus fréquentes si nécessaire. La composition du CCAS est régie par l'article L123-6 du Code de l'action sociale et des familles. Tout CCAS est présidé par le Maire de la commune et est composé paritairement de conseillers municipaux et de représentants d'associations à vocation sociale.

 La constitution du CCAS a été votée par le Conseil municipal le 24 juin 2020. Il est composé, pour toute la durée du mandat, par les personnes suivantes :

- **Sylvie GUIHENEUF**, expérimentée par sa participation au CCAS depuis quatre mandats en qualité de membre du Secours Catholique. Le Secours Catholique est amené à intervenir sur des aides aux frais de logement ou des demandes d'aides sociales en complément des aides de l'Etat lorsqu'elles sont insuffisantes.
- **Marythé DOUAUD**, membre de Bouvron Solidarité Accueil (BSA). Elle a par ailleurs une expérience du CCAS à l'époque où elle était conseillère municipale. De plus, étant originaire de Bouvron, elle connaît bien les personnes âgées de la commune.



- **Frédéric LE MASSON**, responsable du Foyer d'Accueil Médicalisé, sensibilisé de fait à la question du handicap. Il souhaite faire connaître la structure et l'ouvrir aux habitants. Il a également une expérience d'élu dans une commune voisine.
- **Nathalie BEGON**, responsable de l'ATRE, association de Blain qui contribue à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi de longue durée. En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi et des travailleurs sociaux, des habitants de Bouvron bénéficient d'un accompagnement pour effectuer différentes missions (entretien d'espaces verts, nettoyage de locaux, restauration,

périscolaire, etc.). Des entreprises, les particuliers ou la commune de Bouvron sollicitent l'ATRE pour ces prestations.

- **Sabine BAILLERGEAU-STEFFEN**, conseillère municipale, possède une expérience du CCAS en tant qu'agent municipale dans une commune voisine.
- **Albert BICHON**, conseiller municipal, a l'expérience de confection de repas pour portage à domicile.
- **Mercedes DUFOUR-GATTI**, conseillère municipale
- **Laurence LE PENHUIZIC**, Adjointe aux Affaires sociales et vice-présidente du CCAS
- **Emmanuel VAN BRACKEL**, en sa qualité de Maire de la commune, préside le CCAS.

Si vous ou quelqu'un de votre entourage a besoin d'un conseil, d'une aide, n'attendez pas que la situation devienne critique. Le CCAS peut vous conseiller, vous orienter et avec vous trouver des solutions.

Vous pouvez contacter **Christine BOUCHET**, agent municipal, au **02 40 56 24 55**.

Mission de réflexion autour de la politique sociale de la commune

Le CCAS est aussi un espace de réflexion sur la politique sociale de la commune. Les projets seront alimentés par le comité consultatif Actions sociales et intergénérationnelles.

Au-delà de l'accompagnement ponctuel, des projets collectifs sont à l'étude en fonction des besoins sociaux repérés, des propositions d'entraide et

des dispositifs proposés par la Communauté de Communes du pays de Blain et par le Département.

Les questions de la mobilité, de l'accessibilité à une mutuelle pour tous, du soutien à la fourniture de protections périodiques sont autant de sujets pour lesquels le CCAS sera amené à proposer des solutions.

► Une nouvelle formule pour le repas des aînés

Traditionnellement au mois d'octobre se tient le repas des aînés. En effet, depuis plusieurs années, l'équipe municipale partage un moment convivial et intergénérationnel avec nos aînés de la commune et avec les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME).

Malheureusement cette année, en raison de la crise sanitaire actuelle, ce moment ne pourra pas avoir lieu dans sa forme habituelle.

C'est pourquoi le comité consultatif Actions sociales réfléchit à une nouvelle forme d'animation qui per-

mette de maintenir ce lien avec nos aînés. Le choix s'orienterait vers le portage de colis garnis pour tous. La mise en place logistique est encore en cours d'élaboration, notamment la question de la livraison afin de respecter les règles sanitaires et préserver les plus fragiles.

À défaut d'être ensemble physiquement, nous le serons au moins par la pensée. En espérant que nous pourrions faire mieux l'an prochain et que nous pourrions de nouveau profiter ensemble.

► Le choucas des tours

Un voisin à plumes remuant et bruyant, il n'en est pas moins fidèle et intelligent...



Caractéristiques du choucas des tours

Il a le nom onomatopéique de son cri et de **son goût pour les vieilles pierres**.

En effet, il construit son nid dans leurs anfractuosités, et à Bouvron c'est sur le clocher de l'église qu'il semble trouver son bonheur.

Malheureusement, il arrive également qu'il jette son dévolu sur une cheminée, qu'il finira par boucher à force d'entasser branchages et brindilles pour y déposer ses œufs. Toutefois, outre tours et cheminées, tout point un tant soit peu surélevé fera l'affaire pour nidifier : falaises, carrières, clochers, allées de grands arbres, forêts...

Ce voisin à plumes est omnivore, comme nous, et opportuniste, comme tous ses collègues corvidés. Il mange au sol tout ce qui se présente : beaucoup d'insectes, mais aussi escargots, vers, jeunes oiseaux, grenouilles, graines de céréales, fruits, baies, etc.

Il est également très friand de déchets, fréquente les décharges et effectue dans les champs un travail d'équarrisseur.

Hier menacée, sa population est aujourd'hui en augmentation grâce à son statut d'espèce protégée depuis 1987 en France et 2009 au niveau européen.

Le choucas des tours est monogame à vie : tant que les deux partenaires sont vivants, le couple reste uni. Dans cette espèce, le divorce n'existe pas... C'est du moins ce que pensait Konrad Lorenz, l'un des fondateurs de l'éthologie (étymologiquement "science des

mœurs", étude du comportement animal). Le célèbre scientifique connaissait bien cet oiseau, qui fut l'objet de sa première publication, en 1927. Recueilli et élevé par Lorenz, un jeune choucas préféra rester avec lui, une fois adulte, plutôt que d'aller rejoindre ses congénères. Les travaux de Lorenz sur l'empreinte ont largement dépassé le cadre de l'ornithologie et ont inspiré des recherches dans de nombreuses sciences cognitives (psychologie, neurobiologie etc.).

« Il est peu d'oiseaux, peu d'animaux supérieurs en tout cas, qui aient une vie familiale et sociale aussi développée que les choucas » Konrad Lorenz.

Nuisances causées par le choucas des tours

Dans notre commune comme dans les campagnes voisines, cet « oiseau de bon augure » ne fait pas l'unanimité et pour cause, les dégâts sur les cultures, les déjections, bruit ou autre bouchage de cheminée sont maintenant les griefs qui lui sont reprochés, allant jusqu'à signer son arrêt de mort dans certains départements...

Chaque année, les préfetures du Maine-et-Loire, du Morbihan, du Finistère et des Côtes-d'Armor déposent un arrêté autorisant par dérogation l'abattage de



Choucas sur les toits de Bouvron

choucas accusés de perturber l'équilibre des terres agricoles en se nourrissant des semences de soja, de tournesol et de maïs dans les champs. Rien qu'en Maine-et-Loire, ce sont 500 volatiles qui vont être tués par plus d'une centaine de chasseurs et d'agriculteurs. Dans l'ensemble de la Bretagne, 12 000 de ces oiseaux devraient être abattus d'ici la fin de l'année 2020.

Avis des scientifiques sur la régulation des populations

Éric de Romain, coordinateur de Crowlife, un centre de recherche et de protection des corvidés dans le Maine-et-Loire explique : *“Les choucas des tours sont des oiseaux **essentiellement insectivores**”*. Concernant les dégâts sur les cultures, *“le problème pourrait être réglé en ne semant pas tout de suite après le labour pour que les oiseaux se repaissent en priorité des insectes exhumés par la charrue et en semant plus profond”*.

Si les préfetures souhaitent les abattre, les scientifiques expliquent pourtant que **cette solution est inefficace et inadaptée**. *“Les dégâts sont occasionnés dans les régions où voisinent la culture du maïs ensilage pour la nourriture des animaux et l'élevage en prairie de bovins. Les jeunes s'habituent aux grains en se nourrissant dans les silos d'entrepôt de maïs l'hiver et en picorant dans les bouses des vaches selon les observations que nous avons pu faire”*, a notamment rapporté Frédéric Jiguet, chercheur au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Les choucas des tours se nourrissent donc simplement de ce que leur offre l'agriculture.



Vol de choucas autour du clocher

Les scientifiques ont également expliqué que cette décision n'est pas suffisamment efficace pour réduire le nombre de ces oiseaux et donc réduire l'impact sur les semences. *“C'est le mode de vie de tous les corvidés. Si les couples établis pour la vie défendent leur espace, les jeunes peuvent se déplacer sur de longues distances, ce que montrent quelques rares enquêtes car ce sujet a jusqu'ici été peu investigué”*, **Il ne sert donc à rien de les tuer car ils seront toujours remplacés par d'autres de leurs congénères**. *“Il vaut mieux couvrir les poubelles pour les empêcher de se nourrir de déchets et laisser l'herbe des gazons plus haute car cela les empêche de retourner la terre”*, a finalement conclu Frédéric Jiguet.

En outre, l'université de Rennes va réaliser cette année plusieurs études scientifiques au sujet des déplacements et des habitudes de ces oiseaux.

Moyens d'action préconisés pour limiter l'implantation des populations de choucas

Que faire donc ? Continuer la « régulation » ? En attendant les résultats de ces travaux, qui consistent à étudier les déplacements et comportements de 200 volatiles bagués, associations comme scientifiques préconisent en tout cas des alternatives non létales « **écologiquement efficaces** » pour cohabiter avec l'animal. D'abord, **en limitant l'accès à la nourriture** en fermant les hangars l'hiver et par **l'effarouchement** ; ensuite **en obturant les cheminées** pour limiter les sites de reproduction ; ou enfin, en dissuadant le corvidé de s'installer **en faisant appel à la fauconnerie** avant la période de nidification. Et le passionné de corvidés Éric de Romain de conclure : *« Qu'il y ait des problèmes et des pertes, on ne peut pas le nier, mais on doit apprendre à vivre avec la faune sauvage car les oiseaux sont aussi **des alliés de l'agriculture, des auxiliaires** »*.

Le choucas des tours à Bouvron

À Bouvron comme ailleurs, certains habitants déplorent les dégâts causés par les choucas. Ceux-ci sont en effet à l'origine de dommages à la fois aux semences des agriculteurs mais également aux propriétés des habitants, notamment dans le bourg.

Si vous êtes intéressés pour envisager des actions afin de limiter ces différentes nuisances, n'hésitez pas à déposer votre candidature pour rejoindre le Comité consultatif Écologie !

Sources :

<https://www.jardindesplantesdeparis.fr>

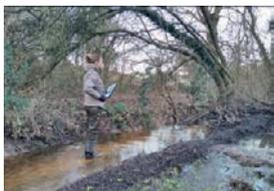
<https://pasdecalais.lpo.fr>

<https://www.liberation.fr>

<https://dailygeekshow.com/>

<https://www.oiseauxdesjardins.fr>

► Travaux sur les cours d'eau du Bassin Versant Brière Brivet, le Syndicat du Bassin Versant du Brivet sur le terrain



Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) est une collectivité territoriale ayant pour missions la gestion équilibrée de la ressource en eau et des

milieux aquatiques, ainsi que la prévention contre les inondations, sur le territoire du Bassin Versant Brière-Brivet. Ce territoire s'étend sur 800 km² entre l'estuaire de la Vilaine et l'estuaire de la Loire, la presqu'île de Guérande et le canal de Nantes à Brest. Pour répondre aux lois européennes et françaises en matière de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, un ambitieux programme de travaux de restauration sur les cours d'eau a été établi pour la période 2020-2025. Il a notamment l'objectif de rétablir le bon fonctionnement des ruisseaux : meilleure épuration de l'eau, favoriser la biodiversité aquatique, limiter les inondations en ralentissant les écoulements...

Des travaux ont été réalisés en fin d'été 2020, autorisé par arrêté préfectoral (en cours de signature) sur les cours d'eau suivants (voir carte en annexe) :

- ➔ **Ruisseau de Cuhin-la Borgne** : Pontchâteau (secteur Pinson, La Violais amont, Les métairies, Le Guélin, Bout de Ville), Sainte Reine de Bretagne (La Gagnerie de Maucadan), Crossac (La Gagnerie de Maucadan, Le Guélin, Bout de Ville)
- ➔ **Ruisseau de la queue Grohan** : Saint-Gildas-des-Bois (La Réserve)

D'autres travaux sont également prévus sur la commune de Saint-Malo-de-Guersac (fascinage) et **sur la commune de Bouvron (passerelle)**.

C'est pourquoi cet automne 2020 (septembre-octobre), vous êtes susceptibles de rencontrer les agents du SBVB ainsi que les prestataires des travaux sur les secteurs définis ci-dessus, dans le cadre des travaux cours d'eau.

Ce programme de travaux est soutenu et financé par les Communautés de Communes et d'Agglomérations du territoire (CARENE, Cap Atlantique, CC Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, CC Estuaire et Sillon et Région de Blain), ainsi que par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région des Pays de la Loire et le Département de Loire Atlantique.

Plus d'informations :

Contactez le SBVB au 02 40 45 60 92 ou informez-vous sur notre site internet <http://www.svbv.fr>

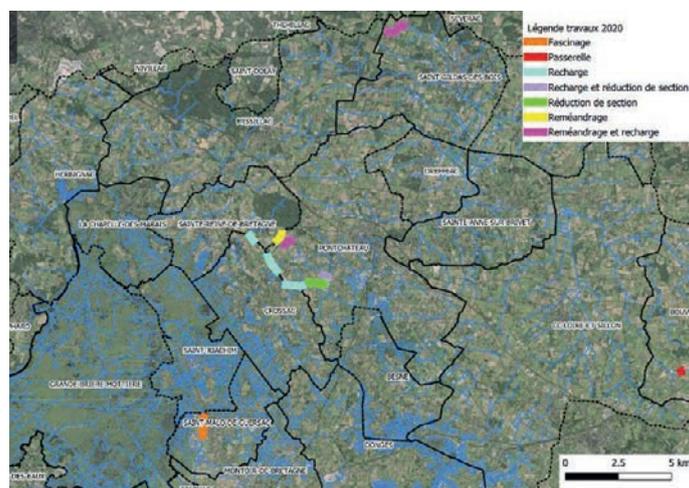
Contacts

Syndicat du Bassin Versant du Brivet

- Justine MALGOGNE, responsable du pôle milieux aquatiques justine.malgogne@sbvb.fr 02 40 45 57 09
- Mathilde GOALABRE, Animatrice Bassin Versant (en charge de la communication) mathilde.goalabre@sbvb.fr

5 rue des Frères Lumière - 44160 Pontchâteau

Cartographie des travaux milieux aquatiques année 2020



Exemple de travaux en recharge granulométrique (apport de cailloux)



Exemple de travaux de fascinage

► Une nouvelle benne à la déchèterie de Bouvron !

Une benne pour tous les meubles

Après la déchèterie intercommunale de Blain, c'est le site de Bouvron qui est désormais équipé d'une benne éco-mobilier destinée à accueillir les meubles que les usagers souhaitent jeter.

Depuis le 1^{er} septembre 2020, les usagers de la déchèterie peuvent y déposer :

- Tous les meubles de rangement quelle que soit leur composition (bois, plastique, métallique) : armoires, étagères...
- Les meubles de pose : tables, guéridons...
- Les meubles de couchage : sommiers, matelas, cadres et têtes de lit...
- Les meubles d'assise : chaises, fauteuils, canapés...

Ces meubles ne seront donc désormais plus admis dans les bennes bois et tout-venant et pourront être revalorisés. Les meubles recueillis sont démontés afin de récupérer leurs matériaux, soit afin de les recycler soit afin de les convertir en substance combustible.

Règles de dépôt

Tous les meubles de rangement, pose, couchage et assises sont acceptés, quels que soient leur état, leur matériau ou leur lieu d'usage (intérieur / extérieur).

Videz-les entièrement avant de les jeter.

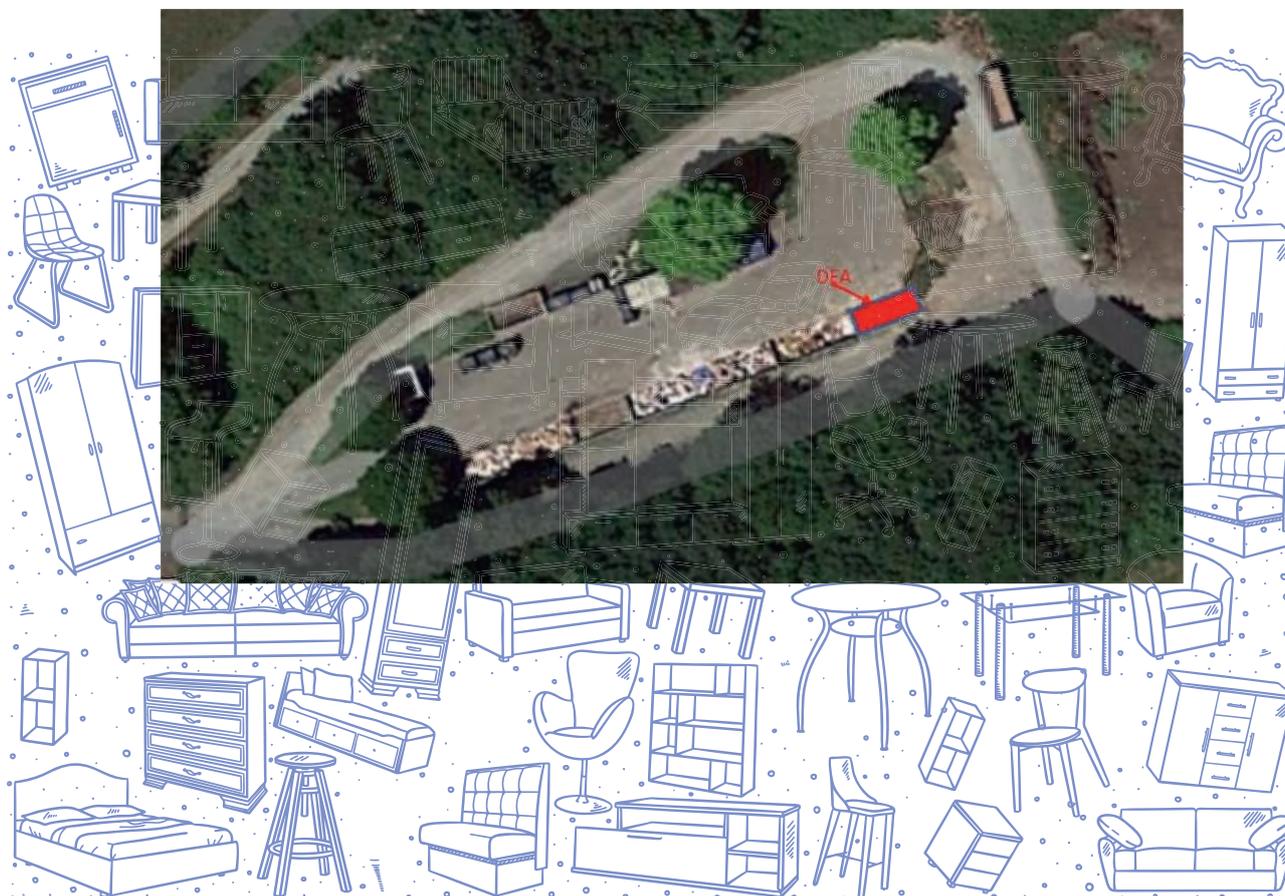
Si possible, démontez-les afin d'optimiser le remplissage de la benne.

ATTENTION: les éléments d'habitation (fenêtres, volets, vasques...), de décoration (tapis, miroirs...) ou encore les équipements de puériculture (siège auto, poussette...) ne sont pas considérés comme des meubles.

Pour en savoir plus, consultez le site d'éco-mobilier : WWW.ECO-MOBILIER.FR

Pensez au réemploi !

Si le mobilier que vous voulez jeter est en bon état, vendez-le ou donnez-le à une association afin de lui offrir une seconde vie plutôt que de le déposer en déchèterie.



► Travaux de l'église

La statue du Saint Sauveur se refait une beauté !

Réalisée par le sculpteur Jean Fréour en 1955, la statue accueille les visiteurs au-dessus du grand portail. Le Bon Pasteur entouré de six personnages symbolisant les différents âges de la vie, porte un agneau sur ses épaules.

Le 17 juin 2020, les services techniques de la mairie ont procédé au nettoyage de la statue du Saint Sauveur.

Coût de l'opération : 302,82 € (location de la nacelle)



Les travaux d'étanchéité de l'église vont bientôt commencer...

Vote des travaux de mise hors d'eau de l'église Saint Sauveur

 Lancée en fin d'année 2019 avec l'appui de la société de maîtrise d'œuvre COORDA, la consultation pour les travaux de mise hors d'eau de l'église a permis d'obtenir des devis pour certains lots de travaux. La Commission d'appel d'offres, réunie le 3 juillet 2020, a formulé des propositions qui ont été entérinées par le Conseil municipal du 8 juillet 2020. Trois lots de travaux sur les cinq recherchés ont été attribués :

- Lot n° 01 : Échafaudage/Lot déclaré infructueux
- Lot n° 02 : Démolition – Gros œuvre/Lot attribué à la société A-BTP pour 62 664,84 € en offre rectifiée

- Lot n° 03 : Charpente bois/Lot attribué à la société PAGEAUD pour 103 214,87 € en offre rectifiée
- Lot n° 04 : Couverture ardoises - zinc/Lot attribué à GUESNEAU pour 200 000 € en offre rectifiée
- Lot n° 05 : Étanchéité/Lot déclaré infructueux.

La commune a d'ores et déjà obtenu, par l'intermédiaire de la société COORDA, des devis pour la prestation d'échafaudage qui seront prochainement arbitrés. La prestation d'étanchéité sera sollicitée après la pose des échafaudages.

Les travaux démarrent début octobre 2020 et la durée estimée des travaux est de 8 mois.

► La Minothèque a repris ses activités et a enfin été inaugurée !

L'été à la Minothèque

Après 6 semaines d'ouverture en mode « drive », la Minothèque a de nouveau accueilli le public cet été et a pu proposer quelques animations, pour la majorité en extérieur : apéro-lecture, siestes contées ainsi qu'un rendez-vous régulier : les Jeux'di du parc avec La Cie Gioco Così. Celle-ci a investi le parc de la Minoterie avec des instruments de musique, des bambous, de la peinture pour proposer des activités participatives et mettre en valeur le parc. Petits et grands ont été au rendez-vous.





Inauguration de la Minothèque

La Minothèque se pare d'un logo et d'une nouvelle identité graphique! Le résultat est le fruit d'un travail mené par plusieurs citoyens et la graphiste Julie Landais. Le logo reprend l'identité géographique du tiers-lieu, repose sur un livre, en rappel à son activité historique et s'élève en de multiples bulles et scintillements de possibles, services, projets, activités... L'objectif était d'améliorer la visibilité du tiers-lieu de l'extérieur ce qui est fait grâce aux enseignes nouvellement posées. Et ce n'est pas tout. Le muret va aussi s'habiller des couleurs du logo et les vitres de stickers colorés. À l'intérieur, la signalétique est harmonisée et permettra aux lecteurs de mieux se repérer. La soirée d'inauguration du 18 septembre 2020 a permis de dévoiler tout ce travail. Dans une ambiance musicale folk avec le trio Oryon, le public a pu profiter d'une soirée conviviale et animée! En effet, "les voix lactées" sont de nouveau montés sur scène. Déborah, Denis et Stéphane nous ont présenté l'Odyssée des mots, en trois actes, une ode au verbe à la fois drôle et... mythologique avec une fin magistrale et la présentation du Minothecus, le mangeur de mots.

Prochaine étape de la co-construction : la création de l'association de citoyens chargée de gérer le tiers-lieu.
RDV le vendredi 20 novembre à Horizinc !

Les statuts seront présentés, votés et les membres de l'association élus. Accompagnée par la facilitatrice, l'association fonctionnera en commissions, sous une gouvernance partagée et collégiale dans la continuité de la démarche participative, permettant ainsi d'assurer les valeurs démocratiques du tiers-lieu. L'association sera ouverte à tout citoyen que vous soyez ou non déjà investis dans le tiers-lieu! Réservez votre soirée !

Prochains rendez-vous...

Entre autres activités: Atelier philosophie, animations de réalité virtuelle, repair café, stage de création de bande sonore. N'hésitez pas à partager vos idées!

Témoignage escape game

Le Min'escape est prêt! Une immersion dans l'univers de la Minoterie. Enfermés dans la Minothèque, vous aurez 45 minutes pour résoudre une énigme et pouvoir en sortir! Entièrement imaginé par un groupe de 4 citoyens férus de jeux, vous le découvrirez prochainement, dès que la situation sanitaire le permettra!

Horaires de la Minothèque

(modifications le vendredi et dimanche)
Mercredi 10h-12h et 16h-18h, Jeudi 10h-12h,
Vendredi 16h30-18h30, Dimanche 10h30-12h

► **Venez tous au spectacle** les 21 et 22 novembre prochain !

« Un autre Reg'Art », un vrai moment de partage

Les artistes que nous avons invités pour ce traditionnel week-end thématique à Horizinc sont des habitués de la scène d'Horizinc : que ce soit le Cercle Karré ou la Compagnie Pied'Né : ils y ont déjà évolué ; le Foyer d'Accueil Médicalisé a également par le passé exposé sur la commune.

Parce qu'il est important d'accueillir tous les publics à Horizinc, il est aussi important de laisser la place à la différence, côté scène ! Pour que vous puissiez porter un autre regard sur ce que vous découvrirez : n'hésitez pas à prendre votre pass pour ce week-end autour d'un autre Reg'Art.

AGORA

par la compagnie Cercle Karré

En 2015, l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Blain a décidé de proposer aux personnes qu'elle accueille de créer une compagnie de théâtre ; elle s'appellera la compagnie Cercle Karré. Grand succès pour cette initiative menée par le metteur en scène Fabrice Eveno. C'est ainsi que les 6 comédiens ont été récompensés dans le cadre du festival national « Regards croisés » à Saint Malo.

Pour répéter dans des conditions réelles, la mairie de Bouvron les accueille en résidence à Horizinc, et c'est ainsi qu'est né le spectacle Agora, spectacle sans parole sur les relations humaines, les accords et les désaccords... Dans ce spectacle, chacun trouvera des similitudes avec sa vie, ses envies, ses fantasmes. « *Ici, tout est dit sans artifice, chacun peut interpréter différemment les situations* », indique Fabrice Eveno.



La compagnie Cercle Karré connaît bien la scène Horizinc, après avoir également été accueillie en résidence ; elle s'y est produite en 2018 avec le spectacle remarqué intitulé « Et si... ».

Samedi 21 novembre
20 h 30 à Horizinc

Victor et Victor

par la compagnie Pied'Né



Un des objectifs de la compagnie Pied'Né est d'amener les jeunes à une évolution artistique en tenant compte de leur personnalité. Qui dit respecter l'intégrité de l'enfant, dit donner à chacun la possibilité de participer aux créations de la compagnie : c'est la raison pour laquelle les acteurs ont décidé qu'aucune personne ne doit être exclue, **tous doivent pouvoir**

participer. Et ce fut une évidence pour eux d'adapter leur spectacle en Langue des Signes.

Victor et Victor est l'histoire de Victor ! Il vient d'avoir 20 ans, il est temps pour lui de « VIVRE SA VIE », et il déploie son énergie candide de jeune poussin sorti de sa coquille !

Avec son nez rouge de clown, François Pacory raconte un conte ludique avec sensibilité et drôlerie.

Dimanche 22 novembre
15 h 00 à Horizinc

1 spectacle :

Tarif plein : 10 € - tarif réduit : 8 €

Pass 2 spectacles :

Tarif plein 15 € - tarif réduit : 5 €

Gratuit pour les moins de 6 ans.

Réservations au 02 40 56 32 18

Ou sur www.seetickets.fr

Exposition d'œuvres du Foyer d'Accueil Médicalisé le week-end des 21 et 22 novembre 2020 à Horizinc

Le service culture de la mairie a proposé aux résidents de participer et préparer des œuvres pour une exposition ouverte à l'extérieur du foyer dans le cadre du week-end « un autre Reg'Art ».

Le Foyer d'Accueil Médicalisé de Bouvron « Le Hameau » a tout de suite donné son accord. Prendre part à cet évènement offre une possibilité d'intégration des résidents du foyer à la vie de la commune.

C'est également donner au FAM un moyen d'être davantage connu et d'améliorer son image.

Participer à l'exposition est l'occasion de poursuivre et d'accentuer le partenariat avec la mairie et la commune. L'occasion aussi d'inviter de nouvelles personnes à connaître le foyer qui se situe au sein du bourg et un moyen, pour certains résidents, de s'ouvrir vers l'extérieur du foyer, établir des contacts et toucher les gens qui ne connaissent pas forcément le monde du handicap

Certains résidents sont acteurs dans la production de l'œuvre. Pour d'autres (n'ayant pas les moyens de

réaliser une œuvre), la simple présence à l'atelier permet de profiter d'un éveil des sens par les odeurs des matériaux utilisés, les couleurs et les formes des œuvres. C'est une fierté d'avoir créé et d'être exposé pour les résidents; cela leur apporte une certaine valorisation.

Plusieurs ont été intéressés à s'y inscrire et cela s'est déroulé sur plusieurs temps d'ateliers créations, bricolages et peintures, encadrés par un professionnel. Les résidents ont pu créer leurs œuvres dans une salle d'activité au sein même du foyer. Ils y ont mis leur cœur et leur vision de l'Art.



► Des bouvronnais-es bénévoles pour la régie municipale de spectacles

Qu'est-ce que la régie municipale ?

Une régie est un mode de gestion interne à une collectivité qui peut de ce fait encaisser des sommes dues directement avant de les reverser à la Trésorerie Principale.

Quel est le rôle des régisseurs-ses bénévoles à Bouvron ?

Sous la responsabilité de l'agent régisseuse principale de la commune, et de l'adjointe à la Culture, les régisseurs sont présents lors des spectacles municipaux pour tenir et encaisser la billetterie sur place à Horizinc. Ils sont présents par binôme pour assurer cet encaissement en chèque et espèces lors des spectacles municipaux.

Comme à chaque début de mandat, nous devons renouveler notre équipe de régisseurs bénévoles. Nommés par le Conseil Municipal, ils assurent la fonction pendant la durée du mandat municipal.

Idéalement, il nous faudrait 5/6 nouvelles personnes pour compléter l'équipe actuelle. En effet, il est nécessaire d'avoir une équipe de 8/10 régisseurs sur la commune pour pouvoir avoir toujours deux personnes disponibles pour chaque spectacle. Il est également impératif d'être majeur.

Dans les jours qui suivent le spectacle, un comptage de la recette se fait en mairie avec l'agent régisseuse-principale avant le dépôt à la Trésorerie de Blain.

Si vous êtes intéressé-ée, si vous disposez d'un peu de temps, si vous souhaitez participer à la billetterie des spectacles municipaux (entre 4 et 5 par an avec une présence d'environ 1 heure avant le début de chaque spectacle), venez rejoindre cette équipe en contactant Isabelle Maurice en mairie au 0240563218 ou par mail à l'adresse suivante : secretariat@mairie-bouvron.fr

La régie municipale en chiffres

8 à 10 régisseurs

4 à 5 événements annuels

► Un forum des associations inédit cette année !

Le 5 septembre dernier, la municipalité a tenu à maintenir le traditionnel Forum des associations. Compte tenu des contraintes sanitaires, le Forum s'est déroulé dans le Parc de la Minoterie grâce aux barnums de l'association Cat'harsis qui organisait son Festival le lendemain.

Respect des règles sanitaires à l'honneur

Le Forum des associations s'est tenu cette année dans des conditions inédites. Les conditions sanitaires empêchant toute déambulation dans un Établissement Recevant du Public, la Commune a décidé d'organiser cet évènement en extérieur. Port du masque et désinfection des mains étaient obligatoires dès l'entrée sur le site.

Organisation du Forum

Pour éviter tout désagrément lié aux conditions météorologiques, des barnums ont été montés. Dès 6h30, élus, agents de la commune et bénévoles de l'association Cat'harsis étaient nombreux pour être à la hauteur de l'évènement. Montage des barnums, attribution d'emplacements aux associations et respect des contraintes sanitaires ont été supervisés par Laurence LE PENHUIZIC, adjointe à la vie associative, avec l'aide d'Isabelle Maurice, agent municipal, et des services techniques de la Commune.

Un Forum particulièrement apprécié cette année

Les conditions d'accueil du Forum des associations ont été vivement appréciées, tant par les bénévoles des différentes associations représentées que par les habitants de la commune. Moins de bruit, plus d'espace et une météo particulièrement ensoleillée ont fait la réussite de ce rendez-vous annuel !

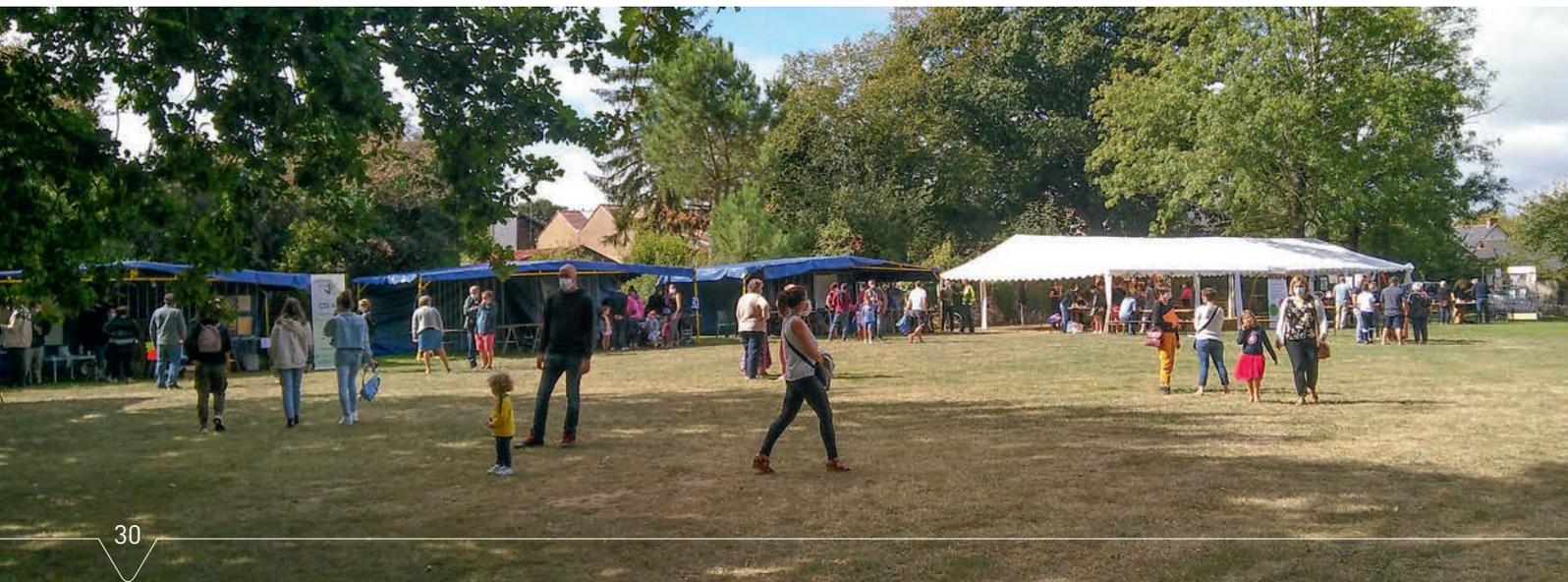


Merci à tous les organisateurs et bénévoles pour avoir rendu cela possible malgré les conditions sanitaires !

En chiffres

23 associations présentes

Environ **200** visiteurs



► En bref, voté en conseil municipal



Refus d'une demande de subvention déposée par l'association "Le Jardin Enchanté" (Maison d'assistantes maternelles)

Une demande de subvention de 500 € avait été sollicitée par la MAM. Cette demande a été reçue hors délai. Pour autant, cette association n'avait jamais sollicité la subvention municipale de 200 € pour création d'association historiquement distribuée par la commune depuis de nombreuses années.

Un débat s'est engagé sur la question de savoir si cette subvention devait être versée, notamment compte tenu du caractère professionnel des MAM et de la question d'équité vis-à-vis des autres assistantes maternelles de la commune exerçant à leur compte.

Par 3 voix pour, 2 abstentions et 17 voix contre, la demande de subvention a été refusée. Pour autant, la mairie s'est rapprochée de l'association pour étudier d'autres formes d'aides possibles.

► L'association Cat'harsis est de retour pour son habituel événement du 31 octobre !

La dernière manifestation culturelle organisée par Cat'harsis a été un franc succès puisque plus de 500 personnes se sont réunies dans le parc de la Minoterie pour profiter des DJ sets, des spectacles de feu et de danse, et des jeux mis à disposition. Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous !

Pour ce 31 octobre, l'association vous concocte encore une fois une belle soirée, avec au programme des artistes musiciens et plasticiens, mais également des surprises, le tout évidemment dans le respect des consignes sanitaires. L'organisation d'événements est difficile en cette période de pandémie, mais Cat'harsis met tout en œuvre pour réussir à dynamiser la commune et mettre en place des alternatives.

Toutes les informations pratiques de l'événement sont disponibles sur la page Facebook de l'association: Cat'harsis, ou sur son site internet www.asso-catharsis.fr. Ce sera aussi l'occasion de faire un retour en image sur le Cat'harchill du 6 septembre dernier.



Salle Culturelle Horizinc Nuit d'ivresse avec le Père Noël

Vendredi 27 et samedi 28 octobre à 20 h 30,
Dimanche 29 octobre à 15 h 00

Trois histoires pour n'en faire qu'une : un Père Noël un peu particulier, un anniversaire en famille avec ses non-dits, et la rencontre dans un bar de Simone avec une présentatrice de jeux télévisés...

Une comédie riche en rebondissements !
(Pour public averti)

Organisé par Les Rats Piècés,
Section théâtre de l'Amicale Laique
Tarif 8 €, carte Fal et -12 ans 5 €.

Contact : lesratspiecesbouvron@gmail.com
Réservations : 06 99 41 69 96

► L'OGEC Saint Sauveur Une rentrée toute en nouveauté!

C'est effectivement une rentrée sous le signe de la nouveauté pour l'OGEC de l'école Saint Sauveur! En mars dernier, tout le monde garde en mémoire le début du confinement. C'est aussi pour l'OGEC les débuts d'une nouvelle équipe (photo au 2 mars 2020).



Le nouveau bureau est constitué de Carine Le Mené et Matthieu Raimbault (pour la présidence et vice-présidence), de Blandine de Vignerat, Mathilde Raguet et Doria Chavin (pour la trésorerie école, trésorerie restaurant scolaire et trésorerie adjointe) et Ines Couéron (pour le secrétariat). L'équipe est renforcée de huit membres qui fourmillent pour offrir un cadre scolaire agréable et les meilleures conditions possible à nos enfants.

De mars à juin, la vie a été plutôt calme... à l'école! L'équipe enseignante et l'OGEC ont œuvré phase après phase et trouvé des solutions afin d'accueillir les élèves prioritaires, faire la classe à distance, puis s'adapter à partir du 12 mai à la réouverture progressive! Que de travail! Heureusement nous avons

pu compter sur une équipe enseignante dévouée, et des salariées très flexibles... Cette période a été rude pour tous, mais elle a aussi révélé des forces, des qualités et des valeurs formidables: adaptabilité, endurance, partage, créativité, tolérance!

Cette épreuve nous a tous rendu plus forts et... imaginatifs:

Nos manifestations ont dû être annulées (concours de belote, repas à thème, rallye vélo, portes ouvertes, fête de l'école, vente de saucissons et madeleine, collecte de tissu...), mais nous avons su rebondir en organisant une tombola en ligne! Le tirage au sort a pu être fait un des derniers jours d'école, sous le soleil; nous en avons profité pour remercier les enseignantes, les Asem et notre cuisinière. Moment convivial et intense!

Cette période a été l'occasion de rencontrer la nouvelle équipe municipale, qui a nous a apporté du soutien! Nous les remercions pour les moyens techniques et tous les échanges constructifs... passés et à venir! L'OGEC intègre aussi totalement l'idée (ressortie au cours d'une réunion) de créer plus d'interactions entre les différentes associations. Nous avons d'ailleurs déjà échangé du matériel, des idées, des coups de main et même des dates de réservation! C'est la communauté et les échanges qui nous permettent d'aller plus loin!

La pause estivale a été bien méritée, mais nous étions à l'œuvre dès fin août, pour faire le grand ménage avant la rentrée! Les activités ne manquaient pas: finalisation de la mise aux normes handicapées en classe de CP, installation d'un nouveau tableau et vidéoprojecteur pour les CE1 et CE2, remplacement





Elagage



Taille de haies



Nettoyage de la cour et du bac à sable



Montage des nouveaux vélos commandés pendant l'été

des anti-pinces doigts aux portes des maternelles, peinture, repérage et anticipation des projets à venir... L'OGEC a toujours besoin de nouveaux membres, pour plus d'idées, plus de bras, plus de partage, plus de plaisir. Nous comptons sur les nouvelles familles pour venir nous rejoindre dès notre prochaine réunion OGEC... (nous communiquerons prochainement la date auprès des familles).

À tous les bouvronnais : nous vous donnons rendez-vous* très vite lors de :

- Notre marché d'automne: devant la maison des associations, samedi 10 octobre. Venez faire vos provisions de confitures, légumes, gourmandises, objets artisanaux et surtout... de bonne humeur.
- Notre prochaine collecte de tissu (date programmée très bientôt)
- Notre après-midi de jeux, à quelques jours de Noël, samedi 28 novembre, à la salle Horizinc
- Et à tout moment, pour suivre nos actualités, sur le site internet de l'école www.ecolestsauveur.net, ou sur le facebook de l'OGEC ou par mail : ogecdebouvron@wanadoo.fr.

**sous réserve des conditions sanitaires et des validations de planning de réservation à la mairie.*

► Une idée pour acheter à petit prix : le vide-armoire des PPF

Dimanche 29 novembre 2020, l'association des parents des P'tits Félix, organise son vide-armoire annuel à la salle Horizinc.

Ce moment est essentiellement organisé pour faire connaissance avec de nouveaux parents et passer une agréable journée en toute convivialité. Cette action permet aussi de soutenir des projets de l'école Félix Leclerc et d'apporter un service essentiel aux habitants du territoire par l'achat/vente d'occasion de vêtements pour les petits et grands, de livres, de matériel de puériculture, de jeux...

Alors si vous avez 2 ou 3 bricoles, des vêtements, des jeux en pagaille, venez les vendre au vide-armoire, ça fera toujours des heureux!!!



Le bar et le stand sandwich sont tenus par des parents volontaires à tour de rôle sur la journée. L'association accueillera environ 60 exposants, l'emplacement fait 2 m x 2 m avec table fournie (1,50 m de long) pour un montant de 9 €.

Les inscriptions débuteront courant octobre en allant sur le site de l'école Félix Leclerc, en téléphonant au 0783403822 ou par mail assoppf@gmail.com.

Info COVID : La manifestation se déroulera selon les règles sanitaires en vigueur imposées par les autorités en novembre prochain.

Aussi en cas d'annulation, toutes les inscriptions seront remboursées.

► Marché de Noël musical 2020

Le samedi 12 décembre 2020 de 10h00 à 13h00, à Horizinc, La Minote, section musique de l'Amicale Laïque, organisera le Marché de Noël.

Une odeur de vin chaud, des stands avec de l'artisanat en priorité local, une ambiance chaleureuse dans une salle agréable : c'est toute l'atmosphère du marché de Noël de Bouvron à Horizinc.

Les élèves de l'école de musique La Minote, vous accompagnent en musique tout au long de vos déambulations.

Restauration sur place et bien sûr le moment tant attendu par les enfants (et les grands peut-être!) avec la venue du Père Noël!

Les producteurs, artisans, artistes locaux qui voudraient exposer sont les bienvenus. Ils peuvent envoyer un mail à l'adresse : laminote@ecole-bouvron.org.

L'association est également en recherche de bénévoles pour le jour J, si certaines personnes souhaitent

aider à la réalisation de cet événement, elles peuvent d'ores et déjà

envoyer leurs coordonnées à l'adresse :

laminote@ecole-bouvron.org
En fonction de l'actualité sanitaire, les mesures seront bien sûr mises en place pour respecter les gestes barrière.

La Minote : 07 68 68 31 10



► L'Emile et Une

L'Emile et Une... association culturelle Bouvronnaise, créée en juin 2016, émane des habitants de l'éco-hameau « Le Clos d'Emile » à La Maugendrais à Bouvron.

Pour la saison 2019-2020, nous vous avons proposé en lien avec la Minothèque, plusieurs ateliers ou soirées : Atelier Furoshiki et Tawashi, Soirée « La philosophie sans complexe », Soirée « hauts potentiels, hyper-sensibles, etc. », une animation sur « mon corps de femme », à la salle de danse, une Soirée « contes et histoires coquines » à l'éco-hameau.

En juin 2019, vous étiez nombreux à La « Fête de l'eau ». Cette année malheureusement la situation ne nous permet pas de vous recevoir, ce n'est que partie remise.

Rendez-vous pris, le **samedi 26 juin 2021!** Nous ferons la fête autour d'un nouveau projet qui nous



tient à cœur. En effet, nous lançons la construction d'un projet artistique de « hutte » en bambous et terre/paille : le Tydôm.

Cet espace chaleureux, convivial et insolite, construit sur le terrain commun aux habitants, permettra de se réunir, d'avoir un lieu de méditations. Du fait de ses qualités acoustiques, il sera aussi un lieu d'expériences sonores, vocales et musicales.

Pour plus de détails, rendez-vous sur :

<https://sites.google.com/view/tydom/accueil>



► L'association LES Z'ARTS

propose un atelier peinture artistique à des artistes débutants ou confirmés. Vous avez 18 ans ou plus, vous avez envie d'exprimer, de partager et d'échanger votre savoir... Alors prenez votre matériel LES Z'ARTS vous accueille les :

- Samedi : 9 h 30 à 12 h 00
- Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00

Maison des Associations de Bouvron

Adhésion 2020-2021 : 15 €

Contact : Muriel 06 32 40 98 81 - leszarts@yahoo.fr



► Les Castorgnoles

« Les Castorgnoles » est un groupe de danse Bretonne qui se compose d'habitants de Bouvron et des communes environnantes.

Notre groupe se réunit deux fois par mois le mardi soir à partir de 20 h 30 jusqu'à 22 h 30 environ, les cours se déroulent à l'étage de la salle des associations.

Nous n'avons pas de professeur de danse, seulement quelques très bons danseurs dans le groupe qui désirent faire partager leur connaissance de la Gavotte, Scottish, Mazurka, Hanterdro, Cerle, Ridée et bien d'autres danses encore...

Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir la danse bretonne, venez nous rencontrer et pourquoi pas, essayer pendant quelques cours du mardi.

Que vous soyez débutants ou confirmés, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Les Castorgnoles est une section de l'amicale laïque, notre adhésion annuelle est de 15 €.

Les membres du bureau :

Responsable Section :

Sylvie Bellanger Tél. : 07 70 45 11 03

Trésorière : Christine Leroux

Trésorière adjointe : Marie-Thérèse Lebeau

Secrétaire : Fabienne Paitel

Secrétaire adjoint : Jean-Paul Reveau

► Le Badminton est reparti en force

Les Castors Volants accueillent les jeunes de 10 à 77 ans. Les mardis de 19h00 à 20h00, pour les moins de 16 ans, avec encadrement. Mais tous ceux qui veulent suivre les séances seront les bienvenus.

Les plus de 16 ans sont accueillis à partir de 20h00, dans un esprit loisir, avec la seule obligation d'emporter avec lui sa raquette et sa bonne humeur.

Nous aurons le plaisir pour les plus aguerris de par-

ticiper à un championnat intercommunal en entente avec les Cerfs-Volants du Gâvre.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Ph. Dufour-Gatti

06 18 01 03 27



► L'entraide avec Alcool Assistance...

alcool
assistance
LOIRE-ATLANTIQUE

Pour qui ?

Pour toutes les personnes en prise ou en réflexion avec leurs conduites addictives (alcool, tabac, cannabis, jeux vidéo ou d'argent...)

Pour la famille et les proches de ces personnes

Ce qui est proposé :

Des entretiens individuels
Des espaces de paroles
Des activités de resocialisation

Ce qu'on y trouve :

Information, soutien, espoir
Bienveillance et confidentialité
Encouragements et motivation
Mais au final, chaque personne fixe ses propres objectifs et décide pour elle-même de son parcours et de ses moyens pour se rétablir et retrouver l'équilibre de vie souhaité.

Par qui ?

Par des personnes bénévoles et formées, ayant elles-mêmes été en prise avec des conduites addictives.

Avec qui ?

Les médecins généralistes
Les Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
Les unités d'addictologie
Les Centres de Soins de Suite et de Réadaptation en Addictologie (CSSRA)
Les Centres Médico-Sociaux...

À Bouvron, les groupes de parole ont lieu le 4^e vendredi de chaque mois à 20h00 à la maison des associations (Minoterie).

Pour tout renseignement,
le 06 99 37 44 19 ou 06 24 17 70 60

► Engagements Citoyens et Durables une nouvelle association à Bouvron

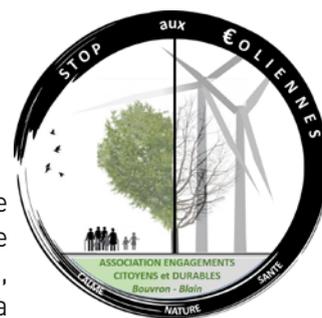
L'association Engagements Citoyens et Durables Bouvron Blain s'est créée en 2019. Sa vocation est de sensibiliser et d'agir pour la préservation de l'environnement et pour la qualité de vie des habitants. Compte-tenu de l'actualité de la commune, l'action prioritaire se porte sur le projet de parc éolien au nord de la commune de Bouvron et Saint-Omer-de-Blain. L'association dénonce en effet la trop grande proximité de 4 immenses éoliennes de 180 mètres de haut à 500 mètres des habitations avec les conséquences que cela pourrait entraîner – impact paysager, déva-

lorisation du cadre de vie et des biens, incidence sur la faune et la flore, risques éventuels sur la santé des hommes et des animaux...

Si vous souhaitez plus de renseignements, nos membres sont à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 06 30 11 40 03 ou par mail ecd.bouvronblain@hotmail.com.

Suivez notre actualité sur FaceBook

<https://www.facebook.com/engagementscitoyensetdurables>



► Bouvron Solidarité Accueil

Constituée en octobre 1990, BSA fêtera ses 30 ans, le 22 octobre 2020.

Aujourd'hui, une cinquantaine d'adhérents poursuit cet esprit de solidarité vers les plus démunis, à travers leur « Jardin du cœur ».

L'association produit des pommes de terre, des potimarrons, des butternuts, des haricots blancs et betteraves au profit des « Restos du Cœur » de Nantes et de Savenay. Cette année, nous avons récolté environ 2,5 tonnes de pommes de terre, 250 kg de haricots blancs. Quelques sacs de pommes de terre sont mis à la disposition du CCAS de BOUVRON.

Elle participe aussi au mois de mars et octobre, à la

collecte annuelle des denrées pour les « Restos du cœur » de Savenay.

Elle remercie tous leurs partenaires (CUMA, le GAEC du Friche blanc, etc.), celles et ceux qui apportent leur aide précieuse à l'association (mise à disposition de terrains, de leurs bâtiments, de leurs matériels agricoles).

Nous accueillons volontiers toutes celles et ceux qui souhaiteraient donner un coup de main (avec ou sans compétences) pour semer, désherber ou récolter. Nous travaillons dans le partage, la joie et la bonne humeur.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le Président Serge PEIGNET (Tél. : 06 49 14 99 44)



► Décisions modificatives au budget principal



Par délibération du 8 juillet 2020, le Conseil municipal a entériné plusieurs décisions modificatives au budget principal.



Matériel informatique

La transition municipale, ainsi que la nécessité de remplacer du matériel défectueux ou obsolète pour les services, ou encore les investissements réalisés pour favoriser le télétravail en période de crise sanitaire ont entraîné des coûts supplémentaires qu'il faut pouvoir régler sur l'exercice budgétaire.

+5000 € sur l'imputation 2183 / -5000 € au chapitre 20

« dépenses imprévues ».

Cela couvre des dépenses liées à :

- 1 poste à l'accueil + paramétrage (1300 €);
- 3 postes + paramétrage des licences métier (Service Technique, Urbanisme, Communication) pour 3882 € HT;
- 4 postes reconditionnés pour 1996 € HT.



Local accueillant le distributeur de billets

L'ancien local du crédit Mutuel, acquis par la commune pour permettre l'implantation d'un nouveau DAB, a nécessité des travaux d'aménagement pour accueillir l'équipement. Il a été convenu par convention avec le Crédit Mutuel que la commune ne participerait aux travaux que pour un montant maximum de 30000 €, qui ont été provisionnés. En tant que maîtrise d'ouvrage, la commune a néanmoins dû dépen-

ser plus pour l'ensemble des travaux et va pouvoir obtenir le remboursement du surplus par le Crédit Mutuel. Pour tenir compte de ce surplus de dépenses (non provisionnées au budget), il est décidé d'alimenter la ligne concernée tel que :

39000 € sur l'imputation 2135 / (- 19000 € sur le 2313-5000 € sur le 2031 - 15000 € sur les dépenses imprévues).



Budget Assainissement

La commune a mis en place une convention de gestion de sa station d'épuration avec la société Veolia. Une facture de 2018 qui devait être payée en 2019 a été retenue à la Trésorerie Générale pour des considérations de dates de clôture de l'exercice budgétaire. Cette facture était donc budgétée pour 2020 pour être régularisée, cependant la Trésorerie a demandé que

le montant soit imputé sur une ligne budgétaire spécifique pour les « dépenses réalisées sur des exercices antérieurs ». Il est donc décidé par le Conseil une décision modificative qui permet de « déplacer » ce montant sur la bonne ligne budgétaire.

-30000 € sur l'imputation 6156 : Maintenance / +30000 € sur l'imputation 6718 : Autres charges exceptionnelles.



En bref, voté en conseil municipal

- Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (22 personnes, élus ou non élus)
- Maintien des taux d'imposition locaux par délibération du 8 juillet 2020

- Autorisation de poursuite au Trésorier
Pour accéder au contenu intégral des délibérations du Conseil municipal, consulter le site internet de la commune : bouvron.eu.

► Naissances

Nous souhaitons la bienvenue à :

23 mai 2020	MARTINEAU Lou	18 juillet 2020	CHIRON Hélio
9 juin 2020	GOUIN Kaïla	26 juillet 2020	GERLING Lallo
14 juin 2020	LODÉ Ambre	26 juillet 2020	CHAUVEAU Clément
30 juin 2020	SAMPAIO Cassandra	24 août 2020	LEBOUC Thiam

► Mariages

Tous nos vœux de bonheur à :

11 juillet 2020	ABOUGHEIDA Cassandra avec MARTIN Clément
12 septembre 2020	FRÉOUR Kelly et RAULT Alan

► Décès

Toutes nos sincères condoléances aux familles de :

28 mai 2020	MORDEL François
8 juin 2020	DE SAINT SULPICE Isabelle épouse DOSSAL
24 juin 2020	DRUGEON Jean
26 juin 2020	BREDELOUX Loïc
30 juin 2020	MICHEL Patrick
13 juillet 2020	LECHÈNE Thérèse veuve BONNET
15 juillet 2020	LEGUY Jean-Claude
25 juillet 2020	GUINÉ Lucienne veuve JAGUT
13 août 2020	POTIRON Jeannine veuve GOUBIL
17 août 2020	TREMBLAY Alice veuve FONDAIN
31 août 2020	COUÉDEL Jeannine veuve MONNIER
5 septembre 2020	GUINEL Marie veuve EVAIN
8 septembre 2020	HERVY Marie

- POLICE SECOURS
17
- POMPIERS
18
- SAMU
15
- URGENCES
112
- CENTRE ANTIPOISON
01 40 05 48 48
- EDF-GDF SERVICES
Dépannage 24 h/24
• Électricité : 09 72 67 50 44
• Gaz : 08 10 433 444
- MAISON DE LA JUSTICE
ET DU DROIT /
DÉFENSEUR DES DROITS
02 51 80 64 30
- ENFANCE ET PARTAGE
08 00 05 12 34
- SOS ENFANTS EN DANGER
02 40 89 73 14
- ALLO ENFANCE
MALTRAITÉE
119
(appel anonyme et gratuit)
- FEMMES BATTUES
39 19
- SOS VIOLS FEMMES
08 00 059 595
(appel anonyme et gratuit)

► Libre expression de la minorité

Des routes vont être regravillonnées, et des chemins rechargés. Dans la négociation entre devis et appels d'offres, une économie de 23 000,00 € aurait pu être effectuée si le maire avait poussé plus loin sa négociation. Au final, 23 000,00 € de non économisés.

Projet éolien, ce projet n'est pas bon et nous n'en voulons pas dans ces conditions. La liste au pouvoir est toujours dans son hésitation et ne respecte pas ses promesses électorales. Il n'y a pas d'honnêteté. L'autre liste de Bouvron

En application de la loi "Décentralisation" du 7 août 2005, le magazine de Bouvron propose au groupe de la minorité un espace rédactionnel proportionnel au nombre d'élus qui la constituent.

Calendrier des manifestations

OCTOBRE

Samedi 10	O.G.E.C. Marché Pédagogique - Maison des Associations
Samedi 10	MUNICIPALITÉ Festival Celtomania - HORIZINC
Dimanche 11	ALLEGRIA Assemblée Générale - HORIZINC
Jeudi 22	BOUVRON SOLIDARITE ACCUEIL 30 ans de BSA - HORIZINC
Samedi 24	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Concours St-Hubert - Maison des Associations
Dimanche 25	GENERATION'S CASTORS Balade Motos - HORIZINC
Samedi 31	CAT'HARSIS Soirée - HORIZINC

NOVEMBRE

Mardi 3	CLUB RETRAITE ET LOISIRS Concours - HORIZINC
Vendredi 6	ASSOCIATION COMMUNALE DE LA CHASSE Loto - HORIZINC
Samedi 7	ASSOCIATION MAURICETTE Assemblée Générale - HORIZINC
Samedi 7	FOOTBALL Loto - HORIZINC
Mercredi 11	MUNICIPALITE Cérémonie du 11 Novembre Maison des Associations

Sam. 21
Dim. 22
MUNICIPALITÉ
Week-end Un Autre Reg'Art - HORIZINC

27, 28, 29
LES RATS PIÈCÈS
Nuit d'ivresse avec le père Noël - HORIZINC

Dimanche 29
LES PARENTS DES P'TITS FÉLIX
Vide Armoire - HORIZINC

DÉCEMBRE

Samedi 5
O.G.E.C.
Loto - HORIZINC

Dimanche 6
TENNIS CLUB DE BOUVRON
Loto - HORIZINC

Mardi 8
MUNICIPALITÉ
Bonnet Blanc - Spectacle offert aux scolaires
HORIZINC

Jeudi 10
MUNICIPALITÉ
Tascabilissimo - Spectacle offert aux scolaires
HORIZINC

Samedi 12
AMICALE LAÏQUE
Marché de Noël Musical - HORIZINC

Dimanche 13
GYM
Loto - HORIZINC

Vendredi 18
CLUB RETRAITE ET LOISIRS
Bûche de Noël - HORIZINC

JANVIER 2021

Vendredi 8
MUNICIPALITÉ
Vœux à la population - HORIZINC

Certaines dates sont susceptibles d'évoluer au cours de cette fin d'année et restent soumises aux décisions sanitaires. Pour toujours être au courant des événements de la commune, n'hésitez pas à consulter l'agenda sur le site internet de la mairie : www.bouvron.eu.

Concours Photos #Focus sur Bouvron

Vous êtes photographe amateur et vous souhaitez nous faire découvrir vos plus beaux clichés de Bouvron, ce concours est pour vous.

Du 15 octobre 2020 au 31 août 2021, la commune de Bouvron lance un concours photo ouvert à tous. Les photos sélectionnées seront publiées dans les prochains numéros de notre magazine municipal.

Le concours, ouvert aux amateurs, se déclinera en 2 catégories :

↳ Les Jeunes (- de 15 ans) ↳ Les Adultes

Le règlement du concours est disponible à la mairie de Bouvron et sur le site : bouvron.eu

Maintenant, vous êtes prêts pour parcourir la commune afin de nous faire partager vos prises de vues insolites sur Bouvron...

